

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**2020**





---

**Comité de rédaction :**

Denis Caniaux, Ludovic Réau

---

**Rédaction :**

équipe AUDAP

---

**Design graphique  
et mise en page :**

Guénolé Le Gal ©

---

**Crédits Photos :**

Damien Dufour  
Cédric Pasquini  
Carole Photographe  
Luc Medrinal  
Balloïde  
Audap

---

**Impression :**

Copytel - juillet 2021

# SOMMAIRE

<b>ÉDITO DU PRÉSIDENT</b> .....	<b>4</b>
<b>LE MOT DU DIRECTEUR</b> .....	<b>7</b>
<b>L'AGENCE ET VOUS</b> .....	<b>8</b>
Les instances, les membres, l'équipe .....	<b>8</b>
Au service des acteurs du Grand Sud-Aquitain .....	<b>12</b>
Vie de l'association .....	<b>18</b>
L'Agence, les agences et la FNAU .....	<b>24</b>
<b>LES TRAVAUX DE L' ANNÉE 2020</b> .....	<b>27</b>
Ambition <b>A</b> .....	<b>28</b>
Coopération, cohérence territoriale : <i>Faire ensemble, dialoguer</i>	
Ambition <b>B</b> .....	<b>34</b>
Cohésion, habitants, modes de vie : <i>Vivre ensemble</i>	
Ambition <b>C</b> .....	<b>40</b>
Adaptation, Transition : <i>Réduire nos empreintes écologiques</i>	
Ambition <b>D</b> .....	<b>46</b>
(Re)génération, (re)dynamisation, innovation : <i>co-construire le futur des territoires</i>	
Ambition <b>E</b> .....	<b>52</b>
Agence Forum : <i>Observatoire</i>	
<b>NOS TRAVAUX &amp; PUBLICATIONS EN CHIFFRES</b> .....	<b>58</b>
<b>NOS SERVICES EN LIGNE</b> .....	<b>60</b>
<b>LU DANS LA PRESSE</b> .....	<b>60</b>

# ÉDITO DU PRÉSIDENT



## POUR UNE MUTUALISATION AUGMENTÉE AU BÉNÉFICE DU DIALOGUE TERRITORIAL

**En octobre 2020, l'Assemblée générale de l'AUDAP a mis en place un Conseil d'administration et un Bureau renouvelés : ils m'ont fait l'honneur de me désigner à la Présidence de l'Agence d'Urbanisme et je les remercie sincèrement pour leur confiance.**

Le Conseil d'administration est l'expression de la diversité de nos Membres : y sont représentés l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées et celle du Pays Basque, deux Communautés de Communes (Lacq-Orthez et le Seignanx), trois Syndicats Mixtes (Pau Béarn Mobilités, Mobilités Pays Basque Adour, SCoT Pays Basque Seignanx) et le Pôle Métropolitain Pays de Béarn, enfin un représentant du collège des acteurs de la ville et des territoires, en l'occurrence la SEPA.

Après avoir assumé la présidence de 2014 à 2017, je retrouve avec plaisir une Agence dotée grâce à ma prédécesseur Nathalie MOTSCH, d'un nouveau Contrat-Projet pour la période 2020 / 2025, voté à l'unanimité des membres et traçant trois ambitions stratégiques :

- **Une coopération territoriale élargie au sud aquitain et aux territoires transfrontaliers** : parce que bien des sujets nous interpellent également à cette échelle : mobilités, migrations résidentielles, questions environnementales, pratiques commerciales, ...
- **Une coopération partenariale ouverte et collaborative** : parce que l'Agence, pour accompagner nos Collectivités dans la construction des politiques publiques a besoin de se sourcer auprès des acteurs qui font la ville et le territoire à nos côtés.

- **L'alliance de l'expertise et du design** : parce que nous avons besoin d'une expertise pérenne ancrée dans nos territoires et qui nous aide, élus et techniciens, à nous approprier les sujets et les objets par la pratique et l'usage.

Les travaux de l'AUDAP pour le Pays de Béarn sur les mobilités et le fonctionnement territorial, illustrent bien ce besoin de dialogue territorial, tout comme la mission mutualisée sur la sobriété et la neutralité foncière associant nos membres bailleurs sociaux et aménageur, démontre l'intérêt d'une approche croisée entre les Collectivités et les opérateurs.

Je tiens à remercier le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la région Nouvelle Aquitaine et l'État pour leur participation fidèle aux travaux de l'Agence et leur soutien indéfectible à nos côtés.

**L'ANNÉE 2020 AURA CONNU UN SÉISME SANS PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE CONTEMPORAINE. LA CRISE SANITAIRE MONDIALE DE LA COVID-19 AURA RÉVÉLÉ BIEN DE NOS FAIBLESSES ET ACCÉLÉRÉ BIEN DES MUTATIONS. PLUS QUE JAMAIS, NOUS AVONS BESOIN À NOS CÔTÉS D'UNE AGENCE QUI NOUS PERMETTE DE DÉCRYPTER LES TRANSITIONS À L'ŒUVRE, ÉCLAIRER LES CHOIX À EFFECTUER ET DÉFRICHER DES SUJETS QUI SERONT NOS RESSOURCES DE DEMAIN.**

Je suis convaincu que, grâce à notre Agence d'Urbanisme, nous pouvons poursuivre sereinement sur la voie d'une mutualisation augmentée au bénéfice du dialogue territorial pour le bien-être de nos concitoyens, au service d'un développement soutenable et d'un aménagement raisonné.



**Jean-René  
Etchegaray**

Président de l'AUDAP

Président de la  
Communauté  
d'agglomération  
du Pays Basque

Maire de Bayonne

©Communauté Pays Basque / Carole pro





**Denis Caniaux**  
Directeur général  
de l'AUDAP

# LE MOT DU DIRECTEUR



## ENSEMBLE PLUS AGILES ET INNOVANTS.

A l'occasion de ce Rapport d'Activités 2020, nous avons le plaisir de vous présenter un document renouvelé dans sa forme : il porte le numéro 1 et inaugure la série des 6 Rapports qui égrèneront cette période que nous avons ouverte de mise en œuvre du Contrat-Projet d'Agence 2020 / 2025 de l'AUDAP voté en juin 2019 à l'unanimité des Membres et dont le Président a rappelé les grands traits dans son édito.

Le Comité Technique Partenarial a défini fin 2019 quatre grandes ambitions pour décliner le Programme d'Activités de l'Agence 2020 / 2022. Elles dessinent les champs d'investigation que les Membres souhaitent collectivement investir pour leur compte commun :

- **Faire ensemble, dialoguer : Coopération, cohérence territoriale ;**
- **Vivre ensemble : Cohésion, habitants, modes de vie ;**
- **Co-construire le futur des territoires : (Re)génération, (re)dynamisation, innovation ;**
- **Réduire nos empreintes écologiques : Adaptation, transition.**

Par cette architecture de programme, les Membres ont mis l'accent sur la nécessité du collectif entre institutions et entre territoires, la prise en compte de l'humain et de la solidarité, la conscience de la nécessaire intégration du Vivant dans l'activité humaine, la spécificité du territoire sud aquitaine avec son armature urbaine originale caractérisée par des polarités multiples et variées.

Ces quatre ambitions sont profondément ancrées dans les réalités quotidiennes de nos Membres et c'est dans ce cadre partagé que le socle du programme d'activités 2020 s'est construit dont nous vous présentons ici les travaux.

Ce Rapport met en lumière ce que l'Agence d'Urbanisme "rapporte" à chacun de ses Membres grâce à la mutualisation de son ingénierie et de ces ambitions partagées. Au travers des jours de missions de mutualisation augmentée et des missions partagées, les Membres peuvent bénéficier jusqu'à deux fois plus de jours que le nombre qu'ils n'en financent, et profiter des résultats de ces travaux communs ! En plus, l'ensemble des Membres bénéficie directement des productions de l'Observation territoriale, des lab'Forums, des publications de l'Agence.

N'oublions pas également que des enseignements mutuels existent dans chaque mission menée par l'Agence : tel PLUi ou tel Projet de Territoire qui a permis aux équipes de l'AUDAP de mettre au point une méthodologie d'analyse, une formule d'animation ou de valoriser telle ou telle source de données bénéficie à tous les Membres lors des collaborations avec l'Agence.

L'année 2020 aura également permis à l'Agence de confirmer la pertinence du choix engagé en 2019 de prendre le virage du Numérique. La donnée, l'information statistique, plus-value consubstantielle d'une Agence d'Urbanisme, connaît de profondes mutations. Passage de données en stock à des datas en flux, développement de l'open data et multiplication des sources de données, apparition de processus de co-construction de datas en mode "wiki" : l'Agence, pour rester une source de connaissance fiable des territoires, a résolument pris des mesures pour ne pas subir ces évolutions mais les anticiper autant que faire se peut. L'Agence doit rester pour ses Membres cet outil agile, souple et innovant qui leur assure une longueur d'avance pour répondre aux enjeux stratégiques que nos territoires doivent affronter.

# L'AGENCE ET VOUS



## LES INSTANCES, LES MEMBRES, L'ÉQUIPE

L'AUDAP est une association loi 1901 structurée autour d'une Assemblée générale ; d'un Conseil d'administration construit autour de 3 collèges : les membres de droit, les membres actifs, et les membres simples ; et d'un bureau. Par leurs adhésions et subventions, les membres de l'AUDAP financent un programme partenarial d'activités.

Le Conseil d'administration du lundi 19 octobre 2020 a désigné Jean-René ETCHEGARAY, Maire de Bayonne et Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, à la Présidence de l'Agence d'urbanisme.

## LE BUREAU

### PRÉSIDENT

**Jean-René ETCHEGARAY,**  
Communauté d'Agglomération Pays Basque

### VICE-PRÉSIDENTE

**Sandrine DERVILLE,**  
Région Nouvelle-Aquitaine

### TRÉSORIER

**Victor DUDRET**  
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

### SECRÉTAIRE

**Charles PELANNE,**  
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COLLÈGE 1

(Membres de droit)

**Gilles PAQUIER,**

État - DDTM des Pyrénées-Atlantiques



**Jean-René ETCHEGARAY,**

Communauté d'Agglomération Pays Basque



**Sandrine DERVILLE,**

Région Nouvelle-Aquitaine



**Victor DUDRET,**

Communauté d'Agglomération

Pau Béarn Pyrénées



**Charles PELANNE,**

Conseil départemental des

Pyrénées-Atlantiques

## COLLÈGE 2

(Membres actifs)

**Gilles PEYNOCHE,**

Communauté de Communes du Seignanx



**Jean-Pierre IRIART,**

SM SCoT Pays Basque Seignanx



**Serge ARCOUET,**

SM Pays Basque Adour



**Bernard PEYROULET,**

Pôle Métropolitain Pays de Béarn



**Jean-Marie BERGERET-TERCQ,**

Communauté de Communes Lacq-Orthez



**Michel CAPERAN,**

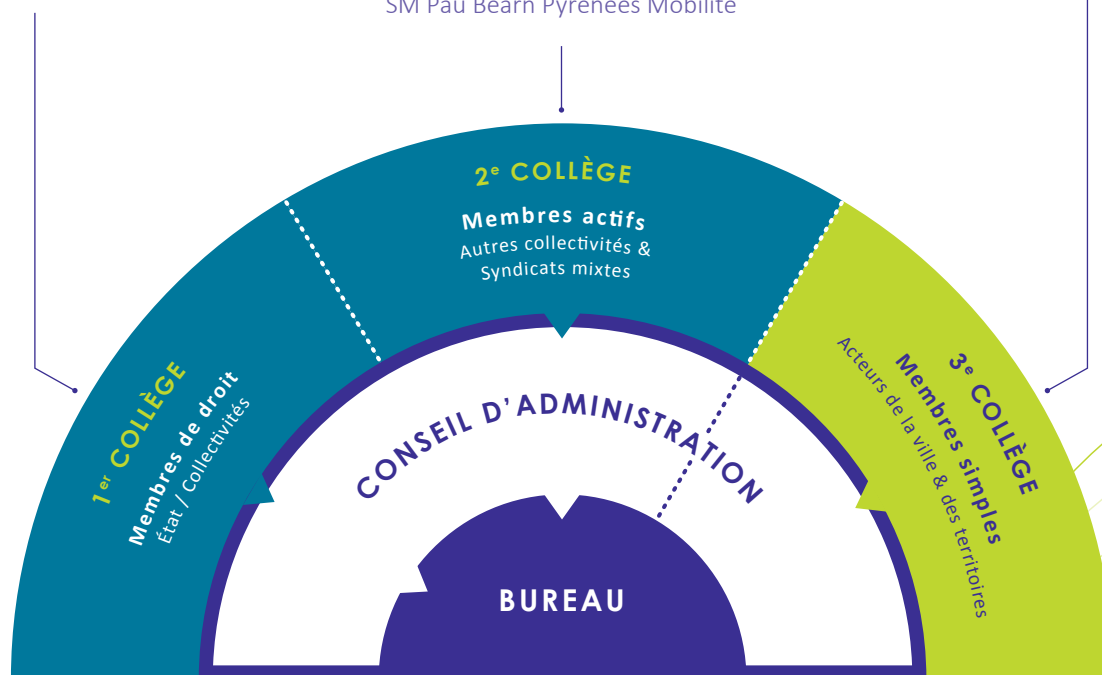
SM Pau Béarn Pyrénées Mobilité

## COLLÈGE 3

(Membres simples)

**Nicolas FREIDA,**

SEPA



## L'ÉQUIPE

(au 1<sup>er</sup> décembre 2020)

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Denis CANIAUX**  
Directeur général**Marc TRINQUÉ**  
Directeur de projets  
auprès de la direction générale

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Farida GOURGAND**  
Assistante de direction**Anne LAFARGUE**  
Chargée du secteur administratif et financier

## COMMUNICATION DOCUMENTATION

**Ludovic RÉAU**  
Responsable de pôle**Amélie CARRIZO**  
Assistante de production**Maite ETCHARREN**  
Assistante de communication**Florence JOSSERAN**  
Assistante documentaliste

## PROJETS DE TERRITOIRES

**Marc LACLAU**  
Économiste  
Responsable de pôle**Léa ANDREU**  
Urbaniste  
Chargée de mission Transition territoriale**Marion AUDOUIN**  
Urbaniste OPQU  
Cheffe de projet Habitat & Modes de Vie**Marion CHABOUSSIE**  
Urbaniste Cheffe de projet Planification**Marion DUSSARRAT**  
Urbaniste - Cheffe de projet Économie Terri-  
toriale & Commerce**Cécile GALLATO**  
Géographe - Cheffe de projet Environne-  
ment-Transition énergétique**Pascal GASC**  
Géographe - Urbaniste OPQU Référent Stra-  
tégie & Planification territoriales**Hugo GRANDJEAN**  
Urbaniste - Chargé de mission Stratégie &  
Planification territoriales**Alexandra GUISON**  
Géographe - Urbaniste Chargée de mission  
Habitat & Modes de Vie**Hélène LARRALDE**  
Géographe - Urbaniste OPQU Chargée de  
mission Planification & Transfrontalier**Clovis NICOLAS**  
Géographe - Urbaniste Chargé de mission  
Stratégie & Planification territoriales**Eymeric PAULY**  
Économiste - Chargé de mission Économie &  
Intelligence Territoriale**Maylen THOUMIRE-ALCELAY**  
Urbaniste  
Cheffe de projet Planification & Tourisme**Damien VILLANUEVA**  
Économiste  
Chargé de mission

## DATA INGÉNIERIE TERRITORIALE

**Sébastien GRANDJEAN**  
Géographe-Urbaniste OPQU  
Responsable de pôle**Antony BAUP**  
Spatial Data Analyst - chargé de la qualifica-  
tion des données & exploitation spatiale**Virginie BOILLET**  
Géographe  
chargée de la data expertise territoriale**Thomas DAL FARRA**  
Data Analyst - économiste chargé de l'ana-  
lyse des données**Jonathan FONDARD**  
Spatial Data Analyst - chargé de la qualifica-  
tion des données & exploitation spatiale**Maxime PREUILH**  
Informaticien - Data développeur**Cécile VELASCO**  
Data Miner-Exploitation - chargée de la  
collecte et valorisation de la donnée



## LE CTP

Acteur de la mise en œuvre  
du Contrat-Projet d'Agence

Le Comité Technique Partenarial (CTP) qui rassemble les représentants techniques permanents des membres de l'Agence est l'acteur mandaté par les élus pour assurer la mise en œuvre et le suivi du Contrat-Projet d'Agence. Ses fonctions :

- **Mutualisation**
- **Construction et pilotage** des programmes partenariaux annuels d'activité
- **Présentation de missions** confiées à l'AUDAP et échanges
- **Suivi et évaluation** de la mise en œuvre du Contrat-Projet d'Agence

C'est un lieu favorisant la créativité et l'ambition stratégique. Un rythme annuel de 4 réunions de CTP a été défini.

## STRATÉGIES URBAINES



**Marie-Pierre BARRÉ**  
Architecte Urbaniste  
Responsable de pôle



**Vincent BOTTECLIN**  
Urbaniste  
Chargé de mission Mobilit



**Solenne DARRICADES**  
Urbaniste  
Cheffe de projet mobilité & projet urbain



**Antonia GARCIA-LANCESEUR**  
Architecte DPLG - Urbaniste OPQU  
Cheffe de projet Projet Urbain



**Jacques LE ROUX**  
Architecte DPLG - Urbaniste OPQU  
Chef de projet Projet Urbain



**Emmanuelle RABANT**  
Géographe  
Cartographe & Datavisualisation



**Fañch RUELLAN**  
Géographe - Urbaniste OPQU  
Réfèrent Mobilité



**Clémence TEULÉ**  
Paysagiste DPLG - Urbaniste  
Cheffe de projet Paysage - Projet Urbain



**Idoia URRUTY**  
Ingénieure paysagiste  
Chargée de mission Paysage - Projet Urbain

Photos @ Cédric Pasquini / Audap

## LES CHIFFRES

\* Projets des territoires ; Stratégies urbaines ; Data Ingénierie Territoriale ; Communication - Documentation

\*\* urbanistes, géographes, architectes, économistes, paysagistes, environnementalistes, statisticiens, data analyste spatial, data mineur, ...



**1 AGENCE, 2 SITES**

Bayonne et Pau



**1 LIEU UNIQUE**

de coopération et d'animation du territoire



**+ 20 ANS**

de connaissance territoriale



**+ 30 COLLABORATEURS**

expérimentés ...



... répartis en  
**4 PÔLES\***

pour une expertise pluridisciplinaire à forte valeur ajoutée \*\*



**+ 20 COLLECTIVITÉS**

et organismes membres



**1 GOUVERNANCE**

organisée en 3 collèges



**PRÈS DE 600 COMMUNES**

couvertes, soit 700 000 habitants

# AU SERVICE DES ACTEURS DU GRAND SUD-AQUITAIN



## QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) est une association loi 1901 créée en 1998. Elle accompagne les collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques. L'Agence anime des réflexions prospectives, réalise des diagnostics et des études thématiques (habitat, mobilités, aménagement, économie, environnement...), participe à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SCoT, PLUi, PLH, PDU...), alimente un observatoire partenarial des évolutions territoriales.



## AU SERVICE DES TERRITOIRES

Aujourd'hui, dans un contexte de fortes mutations institutionnelles, économiques, sociales, environnementales et technologiques, il est indispensable de disposer d'une instance locale de dialogue et d'ingénierie pour permettre à chaque territoire de mieux appréhender les transformations sociétales à l'œuvre, pour que chaque territoire puisse trouver sa place et entrer dans une trajectoire de développement durable.

Pour ce faire, l'AUDAP entend s'appuyer sur la force de son ancrage territorial. Ce grand Sud-Aquitain, dessiné par les Pays de l'Adour, est un espace charnière, entre l'Espagne et la France, au carrefour de grandes métropoles européennes, composé de territoires riches de littoraux, de montagnes, de cours d'eau, de plaines, de plateaux, de cultures ; riches de terres agricoles, d'expériences humaines, de projets industriels et de biodiversité. Sous l'impulsion de son nouveau Contrat - Projet 2020/2025, l'AUDAP a renouvelé son système de gouvernance et s'est ouvert vers de nouveaux membres acteurs de la ville et des territoires. Riche d'une large palette de compétences, d'outils et de ressources, l'AUDAP met son expertise mutualisée au service de ses membres, collectivités et institutions.



## Les territoires des membres de l'Agence en 2020

### EPCI

- 1 Comm. d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées
- 2 Comm. d'agglomération Pays Basque
- 3 Comm. d'agglomération du Grand Dax
- 4 Comm. de comm. du Haut-Béarn
- 5 Comm. de comm. de Lacq-Orthez
- 6 Comm. de comm. des Luys-en-Béarn
- 7 Comm. de comm. Nord-Est-Béarn
- 8 Comm. de comm. du Pays de Nay
- 9 Comm. de comm. du Seignanx
- 10 Comm. de comm. de la Vallée d'Ossau



- 11 Syndicat mixte SCoT Pays Basque Seignanx
- 12 Syndicat mixte SCoT du Grand Pau

- 13 Syndicat des mobilités Pays Basque Adour
- 14 Syndicat mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

- 15 Pôle Métropolitain Pays de Béarn

### DDTM des Pyrénées-Atlantiques

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

### Acteurs des villes et des territoires

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes / Domofrance 64-Habitelem / Enedis / Habitat Sud Atlantic / Hôpital de Pau / Le Comité Ouvrier du Logement / Office 64 de l'Habitat / Pau Béarn Habitat / Pôle Emploi / Société d'Équipement des Pays de l'Adour / Syndicat Mixte Nouvelle Aquitaine Mobilités

### Autres partenariats

Agence de l'Eau Adour Garonne  
 Agence de la transition écologique  
 Agence Régionale de Santé  
 Établissements Publics Fonciers Locaux du Pays Basque et du Béarn  
 Collectivités espagnoles et structures associées

- 16 Sites de l'Agence d'urbanisme
- 17 Communes sièges des EPCI
- 18 Autres communes

Source : IGN-BD Topo ; AUDAP  
 Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées déc. 2020

# LES 5 MISSIONS SOCLES DES AGENCES D'URBANISME

définies par l'article L121-3 du Code de l'urbanisme

► **SUIVRE** les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale

► **PARTICIPER** à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés

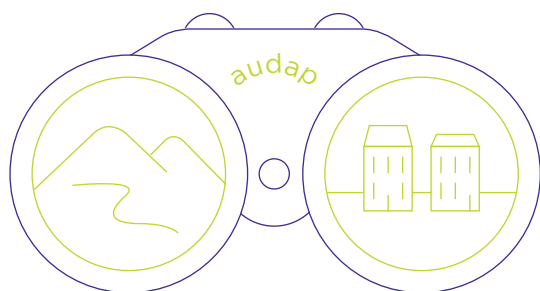
► **PRÉPARER** les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques

► **CONTRIBUER** à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine

► **ACCOMPAGNER** les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines

## VOTRE PLATEFORME DE COOPÉRATION TERRITORIALE

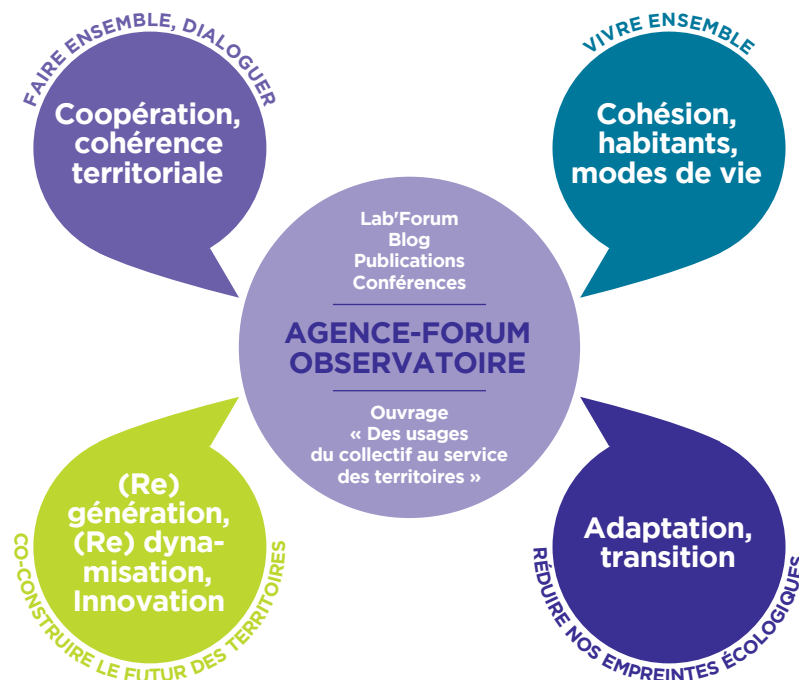
Depuis plus de 20 ans, l'AUDAP offre ainsi à ses membres une plateforme originale d'observation, d'analyse et de dialogue territorial. L'Agence se positionne comme un lieu de coopération et de co-élaboration, ouvert aux acteurs publics du grand Sud-Aquitain qui participe à la fabrique de nos villes et de nos territoires.



## UN PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

Dans le cadre du Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, un nouveau modèle de Programme Partenarial d'Activités, co-construit avec les membres de l'AUDAP, a été imaginé et validé par l'Assemblée Générale du 04 décembre 2019. L'architecture du programme 2020 se structure dorénavant autour de 4 aspirations : Faire ensemble, dialoguer ; Vivre ensemble ; Co-construire le futur des territoires ; Réduire nos empreintes écologiques sur les territoires. Une cinquième « Agence FORUM » complète l'architecture : on y trouve l'observatoire, la communication, les Lab'Forum, les séminaires et les actions pédagogiques, ...

Le Programme Partenarial d'Activités constitue le socle des interventions de l'AUDAP autour des questionnements convergents de ses membres et de leurs projets partagés. Adopté chaque année par l'Assemblée Générale, il constitue l'expression de la volonté des membres de l'agence d'urbanisme de travailler ensemble sur certains sujets.





---

## Contrat Projet d'Agence

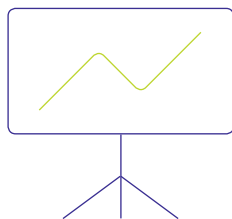
---

Le 21 juin 2020, en Assemblée Générale Extraordinaire, les membres de l'AUDAP ont adopté son **Contrat-Projet 2020/2025**. L'Agence est ainsi dotée d'une feuille de route pour les 6 prochaines années, pour participer à construire l'avenir de nos territoires, dans le dialogue et le partage.

---

**En savoir +**

---



# FRISE HISTORIQUE

Non exhaustive et sous forme d'une frise chronologique, retrouvez quelques dates et missions clés de l'AUDAP de 1998 à 2020.





JEAN-PIERRE VOISIN

JEAN-RENÉ  
ETCHEGARAY

NATHALIE MOTSCH

- **CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE PARTENARIAL**
- Contribution au **SRIT** (Schéma Régional d'Infrastructure de Transport)
  - Cycle de conférences sur l'**URBANISME DURABLE**
    - **PROJET TERRITORIAL** Basse Navarre

2008

2009

- **ATLAS DES AIRES URBAINES** de Bayonne et de Pau
- **DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES MARCHÉS LOCAUX DE L'HABITAT** sur le département des Pyrénées-Atlantiques

2010

- **ADHÉSION DE L'AGGLO- MÉRATION DE PAU ET CRÉATION DE L'ANTENNE PALOISE DE L'AUDAP**
- Publication de l'ouvrage « **VADE-MECUM POUR UN URBANISME DURABLE** »

2011

- **PUBLICATIONS** « Formes urbaines et densités »
- **ENQUÊTES** : Ménages et déplacements (EMD)
- **GRAND TERRITOIRE** (EGT) Agglomération basco-landaise

- **LANCEMENT DES « CAHIERS DE L'AUDAP »**
- Élaboration du **SCHÉMA D'AGGLOMÉRATION PALOIS**
  - **OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE** de l'Agglomération bayonnaise

2012

2013

- Projet européen **TRANSFERMUGA**
- **CONTRATS D'AXE** en Béarn
- **TRAVAILLER AUTREMENT** en Aquitaine
- Création de **L'OBSERVATOIRE LOCAL** des **LOYERS** de l'aire urbaine de Bayonne

- **SCOT** Bayonne - Sud des Landes & SCOT du Grand Pau
- **PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT**

2014

2015

- Lancement des enquêtes **MOBILITÉS ESTIVALES**
- **CYCLE** : Transports de marchandises et logistique : Quels enjeux de développement et d'aménagement pour nos territoires ?
- **PETIT ATLAS** du Pays basque

- **L'AUDAP ORGANISE, EN PAYS BASQUE ET EN BÉARN, LA 37E RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME TERRITOIRES NO(S) LIMITE(S)**

2016

- **RÉNOVATION URBAINE** : plan guide pour donner une vision du quartier Saragosse à Pau à 10 ans & 15 ans

2017

- **DÉCHETS** : les oubliés de la planification urbaine
- Atelier **ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ** au Pays basque
- Lancement de la démarche exploratoire **FENICS**

- **COLLOQUE** : Métropoles et villes intermédiaires en Europe, Confrontations ou alliances territoriales ?
- **RDV DE LA MOBILITÉ** de l'agglomération paloise
  - Transfrontalier : vers une future **CONVENTION**

2018

2019

- **L'AUDAP SE DONNE UN NOUVEAU CAP AVEC UN NOUVEAU CONTRAT PROJET D'AGENCE**

- **ACTION CŒUR DE VILLE** (ACV) Pau
- **DATAPASS** : 1<sup>re</sup> pierre d'un observatoire transfrontalier partagé
- **PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS** (PDU) de Pau Pays de Béarn
- **STRATÉGIE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE** de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- **PLH** du Seignanx

2020

- **JEAN-RENÉ ETCHEGARAY, PRÉSIDENT (19 OCTOBRE)**
- **OBSERVATOIRE** local des loyers privés Pays basque - sud Landes

# VIE DE L'ASSOCIATION



## LE RELEVÉ DES INSTANCES 2020 DANS LE RÉTRO

Le fonctionnement institutionnel de l'AUDAP a été perturbé par la crise sanitaire et ses incidences sur les calendriers électoraux. Entre deux confinements, les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'AUDAP ont pu se réunir le 6 octobre 2020, accueillie par la Communauté de Communes de Lacq-Orthez à Mourenx. De même, deux conseils d'administration ont pu être tenus.

Au-delà de la gestion des affaires courantes, validation des comptes et activités..., l'assemblée générale a partagé les orientations majeures et engageantes pour l'Agence. Figurait à l'ordre du jour par exemple, l'élection et l'installation du conseil d'administration et de ses 12 représentants. De même, l'Assemblée générale s'est penchée sur des adaptations nécessaires de l'association et partenariats renouvelés.

### Une adaptation des statuts pour la création d'une commission consultative de l'OLL

En lien avec la demande d'agrément de l'Agence en tant qu'Observatoire Local des Loyers Pays Basque – Sud Landes auprès du Ministère, les membres de l'assemblée générale ont acté la nécessaire adaptation des statuts de l'association. Pour répondre à l'enjeu de représentation équilibrée des acteurs exigé par les lois ALUR et ELAN, l'AUDAP a engagé l'intégration dans sa gou-

vernance et la formalisation dans ses statuts d'un Conseil Consultatif de l'Observatoire Local des Loyers (CCOLL). Cette instance se compose de bailleurs, de gestionnaires, d'associations de locataires, représentés de manière équilibrée, ainsi que de personnalités qualifiées. L'État et des EPCI concernés étant par ailleurs membres de l'Audap.

### Une commission pour piloter l'observatoire partenarial au sein du Conseil d'administration

De même, une adaptation des statuts a été validée en vue de la création, au sein du Conseil d'Administration, d'une commission de l'observation territoriale, outil partagé entre tous les membres. L'objectif de cette commission, avec la création d'un comité de pilotage notamment, vise à adapter l'outil au plus près des enjeux territoriaux et des besoins des membres de l'Agence.

### Une coopération renforcée avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de nouveaux membres

L'assemblée générale a été l'occasion de signer un contrat de Progrès 2020-2025 entre l'AUDAP et l'Agence de l'Eau Adour Garonne en présence de son Directeur général, Guillaume Choisy. Ce contrat vise à renforcer la prise en compte des problématiques de l'eau dans les projets et sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Pour plus d'efficacité, des indicateurs de résultats ont été mis en place. Ce contrat conforte le soutien sans faille de l'AEAG à l'AUDAP depuis plus de 10 ans.

L'année 2020 a également été marqué par l'examen de la demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et la réalisation d'un bilan sur une première année de partenariat avec l'ADACL40

---

## Des statuts adaptés pour une fonction de Président d'honneur

---

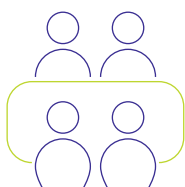
Suite à la désignation par l'Assemblée Générale du 21 juin 2019 d'Alain LAMASSOURE, premier Président de l'AUDAP (1998/2001), ancien Ministre, ancien Député Européen, comme premier Président d'Honneur de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées, l'assemblée générale a régularisé dans les statuts de l'association la place de cette fonction honorifique. Un article qui en décrit les contours a été intégré.

---

## Une désignation des représentant (e) s de l'Audap dans les instances de gouvernance de la FNAU

---

L'AUDAP a renouvelé ses représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme composée de représentants des membres titulaires à raison de deux représentants par Agence. Ces deux représentants disposent, ensemble, d'une voix délibérative.



---

## Un débat sur les interpellations de la crise sanitaire

---

Au-delà des incidences institutionnelles de la crise, les élus du bureau de l'AUDAP, tout comme les représentants des membres de l'Agence dans les Comités Techniques Partenariaux, se sont penchés sur les interpellations de la crise sanitaire par rapport aux domaines de compétences et d'activités de l'AUDAP. Ils ont réinterrogé de nouvelles préoccupations dont certaines déjà considérées dans les "missions d'avenir" retenues par l'Agence dès 2019 : santé & urbanisme, alimentation territoriale et de proximité, numérique...

---

## Un suivi permanent des travaux de l'AUDAP par le Comité Technique Partenarial (CTP)

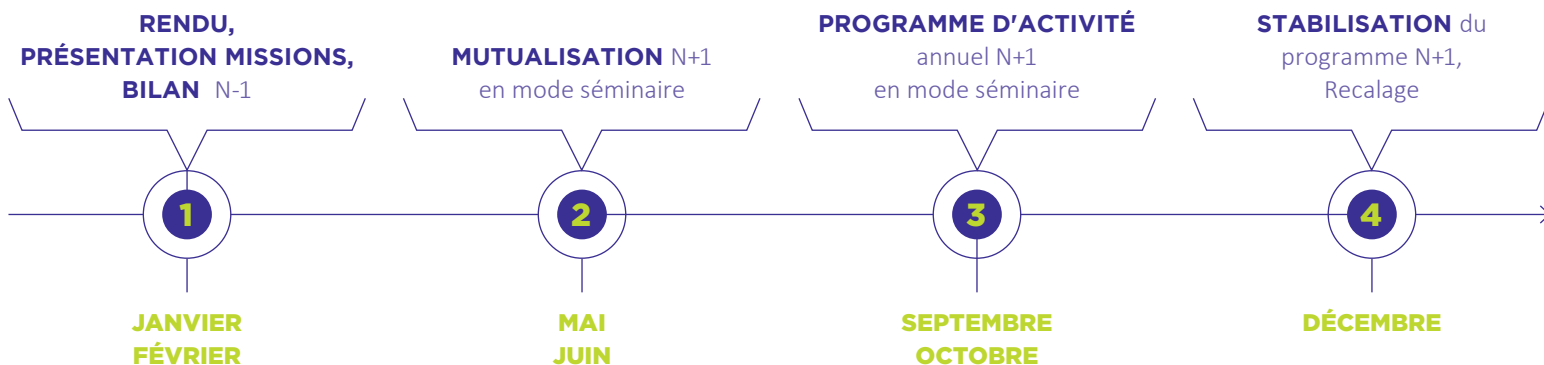
---

De même, le comité technique partenarial a assuré un suivi permanent des activités de l'AUDAP selon le calendrier défini dans le cadre du contrat-projet d'agence 2020-2025. Leurs travaux ont permis de préparer les Bureaux et autres conseil d'administration (2 en 2020). Les membres du CTP se sont ainsi penchés sur les bilans de travaux des années antérieurs, la préparation des programmes d'activités et la définition de missions mutualisées à l'instar de missions sur la redynamisation des territoires, la marche, les paysages...

---

# LE COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL (CTP)

---



### Effet levier de la mutualisation

La mutualisation est l'essence même d'une Agence d'Urbanisme et de l'esprit collectif qui anime le Contrat-Projet de l'AUDAP 2020/2025. Elle repose sur un double effet. D'une part, les missions confiées à l'Agence répondent à des enjeux collectivement définis entre les Membres et les missions réalisées dans ce cadre pour les uns contiennent des enseignements pour les autres. D'autre part, les Membres choisissent entre eux des sujets qu'ils retiennent de partager en y affectant à plusieurs des jours de missions dédiés à cet objet mutualisé : par exemple, « La marche, Tous piétons ! » ou « Sobriété et neutralité foncière ». Ainsi, par définition, si un membre participe pour 5 jours à une ligne de mission mutualisée qui en compte au total 50, ce membre bénéficie de fait au final d'une mission de 50 jours alors qu'il n'a contribué qu'à hauteur de 5 jours.

Pour ces missions de « mutualisation augmentée », autour de problématiques et d'enjeux partagés, portés par le plus grand nombre possible de

membres et à leur initiative, le collectif n'est pas l'addition d'individualismes, mais la multiplication des expériences, l'enrichissement mutuel.

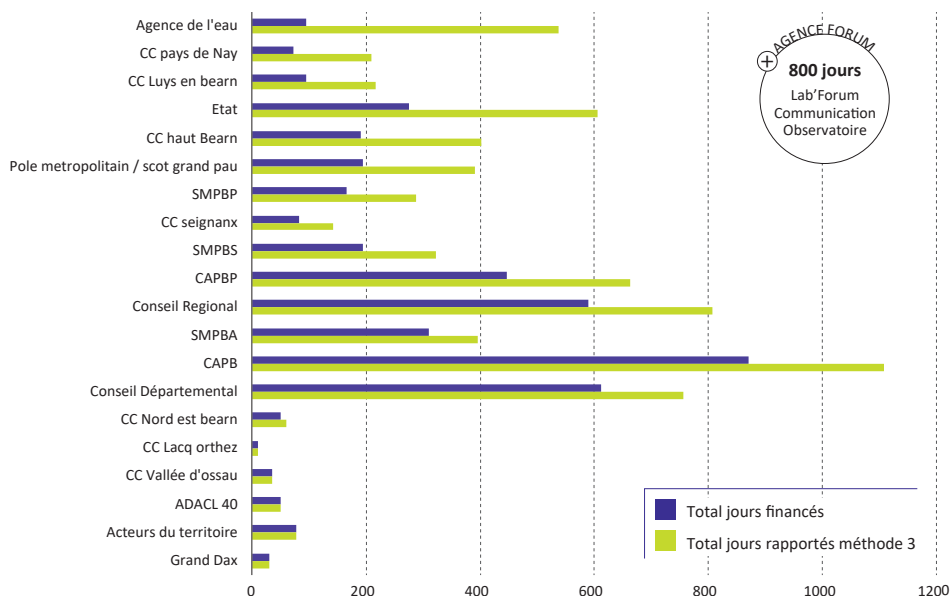
La mutualisation a donc un effet levier indéniable : elle est un investissement « gagnant-gagnant » pour les membres de l'AUDAP. En 2020, quasiment chaque membre a bénéficié d'un rapport multiplicateur entre la part de jours financés et la part de jours « rapportés »

sur des travaux qui leurs sont propres ou d'intérêts partagés (cf infographie ci-dessous).

Construire des missions mutualisées sur des sujets d'avenir pour nos territoires constitue un atout pour chaque collectivité locale membre de l'Agence. Des missions comme "La marche, tous piétons !" permettent ainsi à chaque membre de tirer bénéfices des travaux mutualisés pour se lancer dans des projets propres à leurs collectivités : c'est le cas par exemple en 2021 pour la Communauté de communes de Lacq-Orthez avec son plan de mobilité comprenant un volet de promotion de la marche.



Photo @ Audap





## LE RAPPORT FINANCIER

### Bilan financier

L'ensemble des produits de l'Agence composé des cotisations et subventions des Membres et partenaires de l'AUDAP s'élève pour 2020 à 2 283 149 euros (tous produits : 2 415 844 euros). Il est en augmentation de 2 % par rapport à l'exercice précédent, soit + 50 000 euros (pour information, depuis 2018, les produits ont augmenté de 8,8 %).

Les Charges de leur côté progressent de 2 % (+ 40 000 euros), essentiellement suite au nécessaire rattrapage du niveau de la masse salariale du fait du fort accroissement de l'activité depuis 2018, l'année 2019 ayant été en sous-effectif.

Concernant la progression des Charges de personnel en 2020, deux postes ont été pourvus en CDI correspondant à des choix stratégiques : l'un au sein du Pôle Projets des Territoires (une chargée d'études Planification sur le site de PAU), l'autre dans le secteur Administratif (chargée du secteur Administratif et Financier sur le site de BAYONNE). Quatre personnes en CDD ont renforcé les équipes pour faire face au niveau d'activité : deux au Pôle Projets de Territoires, une au Pôle Stratégie Urbaine et une au Pôle Documentation.

Les frais généraux diminuent de 18 % grâce à la renégociation des contrats de copieurs, la baisse des honoraires administratifs, et surtout la diminution des déplacements, conséquence directe de la crise sanitaire Covid19. Quelques variations à la hausse concernent les fournitures, essentiellement dû aux achats liés aux mesures sanitaires prises, les dotations aux amortissements pour les investissements indispensables poursuivis dans le parc informatique.

Les frais d'activités reculent de 40 % essentiellement du fait du poste « colloques et séminaires » impacté en 2019 par l'organisation des 20 ans de l'AUDAP. Le poste « formations », sous consommé en 2019, retrouve son niveau de 2018.

Au final, avec un rééquilibrage des Charges de Personnel nécessité par le niveau d'activité soutenu, preuve de la confiance de nos Membres, et une gestion raisonnée des autres charges, les comptes de l'année 2020 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) sont équilibrés et présentent un résultat positif de 28 525 euros que le Conseil d'administration en date du 22 mars 2021 a affecté aux réserves de l'association.

La structure des financements de l'AUDAP par Membres et par grands territoires reflète bien la dimension très fortement partenariale de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées. Les territoires Basque et Béarnais sont équilibrés représentant respectivement 29 % et 27 % de nos financements. L'État et les Collectivités Territoriales Région Nouvelle Aquitaine et Département des Pyrénées-Atlantiques assurent ensemble 36 % des contributions, avec respectivement 10 %, 13 % et 13 % des ressources. Nos Membres Landais représentent quant à eux 4 %, avec l'arrivée au côté du Seignanx, Membre historique, de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Les nouveaux Membres acteurs de la ville et des territoires ainsi que les partenaires (AEAG, ARS, ...) totalisent 5 % des financements de l'Agence. Cette structure financière est l'expression du Contrat-Projet d'Agence 2020 / 2025 qui affirme l'AUDAP comme une plateforme de dialogue et d'échanges entre les acteurs publics de l'aménagement du territoire, et pose l'Agence comme un espace de confiance et une ingénierie mutualisée.

---

### Bilan social

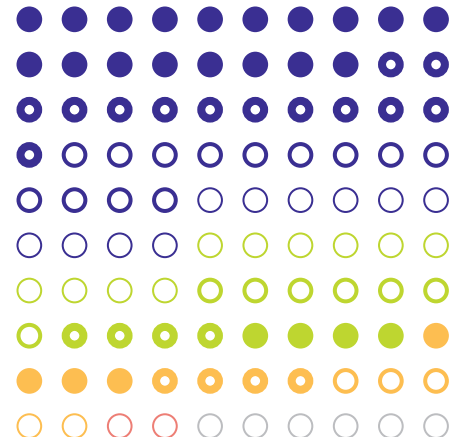
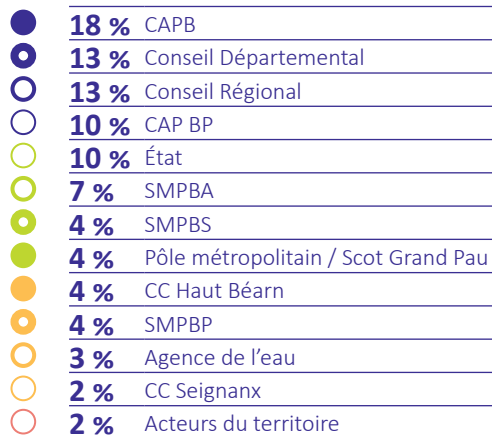
---

Au 31 décembre 2020, l'équipe de l'AUDAP comptait 38 collaboratrices-teurs composée de 54 % de femmes et de 46 % d'hommes dont la moyenne d'âge était de 39 ans (25 à 60 ans).

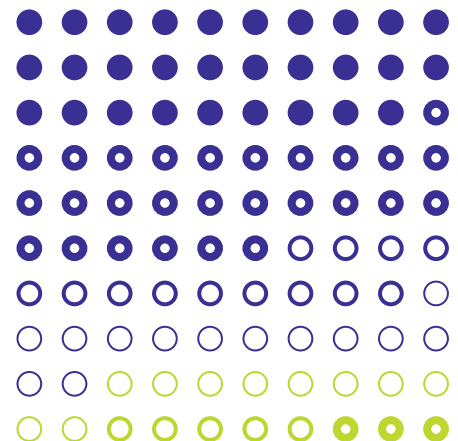
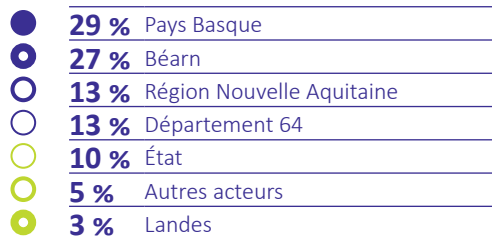
Les effectifs 2020 ont comporté 32 CDI, une mise à disposition et 5 CDD (dont 1 de remplacement). Les trois quarts des salarié.e.s (76 %) sont chargé.e.s d'études ou plus et malgré le contexte de crise sanitaire nous avons pu accueillir 3 stagiaires.

Organisée en quatre Pôles (Projets de Territoires, Stratégies Urbaines, Data Ingénierie Territoriale, Communication & Documentation), l'équipe couvre un très large panel de compétences mutualisées au service des membres : urbanistes, géographes, économistes, architectes, paysagistes, data analyste spatial, data miner, ingénieur mobilité, documentalistes, chargés de communication, auxquels il convient d'ajouter le personnel administratif et financier. Il est à noter que toutes les missions de l'Agence mobilisent des compétences croisées, apportant une réelle plus-value au bénéfice des Membres.

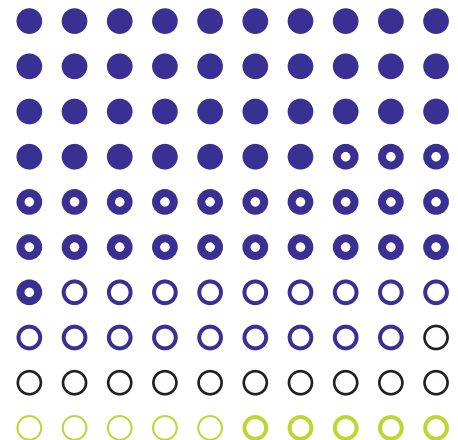
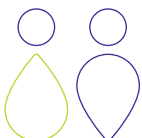
## Les financements des membres et partenaires 2020



## Les financements par territoire



## Les effectifs par pôle



# L'AGENCE, LES AGENCES ET LA FNAU

## UN RÉSEAU NATIONAL DYNAMIQUE ANIMÉ PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU)

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 50 agences. La FNAU est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. La FNAU travaille également en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

Elle est présidée par Jean ROTTNER, président de la Région Grand Est et Patrice

VERGRIETE, président de la communauté urbaine et Maire de Dunkerque. Le Bureau de la FNAU rassemble des élus et reflète la diversité des agences. L'équipe technique de la FNAU travaille en lien avec les élus du bureau, les directeurs et directrices, les équipes des agences et les acteurs nationaux.

## L'AUDAP, UN MEMBRE ACTIF

L'AUDAP est un membre actif de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). L'AUDAP travaille en réseau avec les autres agences d'urbanisme, dont notamment celles du grand Sud-Ouest et du massif Pyrénéen (l'A'Urba (Bordeaux), l'AUAT (Toulouse) ou encore l'AURCA (Perpignan), pour "capitaliser" leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs.

En 2020, les équipes de l'AUDAP ont participé à différents clubs et groupes de travail (Foncier, Habitat, Planification et réglementation, mobilités, info-doc' ...) pour à la fois échanger avec les autres professionnelles des agences d'urbanisme et monter collectivement en expertise mais également pour contribuer à la production de connaissance et à accompagner les politiques publiques avec par exemple le projet d'observation des centralités & centres-villes aux côtés de la Fnau et de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA).

L'Agence a également contribué à plusieurs productions FNAU dont notamment le Point FNAU n°11 Santé et Territoires avec l'article "La santé, un chantier d'avenir pour le terri-



toire sud-aquitain" et le Traits d'agences n°36 Accompagner le renouveau des villes petites et moyennes avec l'article "La transition numérique, une chance pour relocaliser nos territoires".

## REVIVEZ LA 41E RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

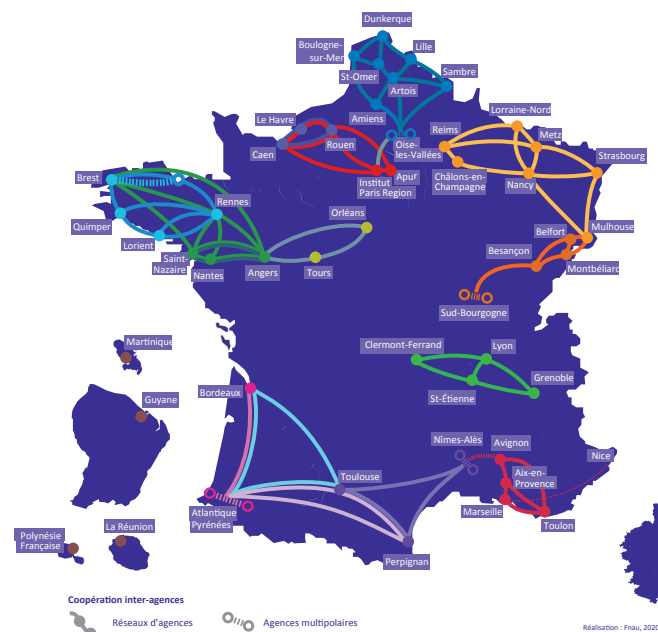
Les 1<sup>ers</sup> et 2 décembre 2020, pour la 41<sup>ème</sup> Rencontre nationale des Agences d'urbanisme, l'Agence d'urbanisme Brest-Bretagne (ADEUPa) et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) ont choisi de traiter des horizons vers lesquels des transitions réussies pouvaient nous mener en 2040.

La crise de la Covid-19 a conforté l'ADEUPa et la FNAU dans leur choix : réenchanter le monde et les territoires de demain n'a jamais été aussi impérieux. Sans doute que le monde d'après, à imaginer aujourd'hui, ne se superpose pas totalement aux futurs que nous avons encore hier à l'esprit. Le monde d'après, c'est évidemment l'organisation de la vie après le confinement et avec le virus. C'est la relance économique, la lutte contre la crise sociale. Se projeter à l'horizon 2040 peut sembler, dans ce contexte, inopportun. Pourtant, le risque de privilégier la reprise économique à court terme, avec les recettes et projets du passé, au détriment des enjeux sociaux et écologiques de moyen et long terme rend cet engagement prospectif plus nécessaire que jamais.

Ont ainsi été explorés et débattus en plénières et lors de 12 ateliers de travail prospectifs\* et collectifs : les formes possibles de la ville de demain, le renouveau territorial par l'industrie, la smart city vs le lowtech, les formes de commerces, de mobilité ou encore l'avenir de l'objectif de zéro artificialisation.

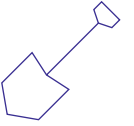
### Replay, balades sonores & bibliographie :

Tous les contenus de l'évènement sont disponibles pour l'ensemble des inscrits en replay sur [fnau41.inviteo.fr](http://fnau41.inviteo.fr). Vous pouvez également replongez dans les ateliers thématiques en podcasts. Depuis le mois de Janvier 2021, retrouvez tous les 15 jours un nouveau podcast explorant une thématique traitée par les 12 ateliers des agences d'urbanisme. Enfin, il est possible de consulter et télécharger des ressources documentaires sélectionnées par les professionnels de la documentation et de la communication des agences d'urbanisme sur [fnau41.fr](http://fnau41.fr).





# LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2020



# AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :  
*Faire ensemble, dialoguer*



## RETOUR 2020 SUR L'AXE

En 2020 l'AUDAP, pour répondre aux enjeux liés à la reconfiguration territoriale (territoires XXL, nouveaux périmètres intercommunaux et d'espaces de projets ou de coopération) a renouvelé ses pratiques, ses méthodes et ses approches pour faire mieux ensemble et notamment en œuvrant au dialogue territorial. L'AUDAP en tant que tiers de confiance est l'outil du dialogue territorial par excellence. L'objectif, c'est d'apporter collectivement de meilleures réponses aux problématiques qui se posent aux habitants et aux acteurs publics et privés de nos territoires. **Trois grandes catégories de mission ont structuré l'action de l'Agence : les projets transfrontaliers, le dialogue et les stratégies territoriales ainsi que les projets de territoire et de planification.**

Dans le cadre des projets transfrontaliers, l'Agence a accompagné ses partenaires espagnols et français dans le développement de la connaissance et de l'observation des dynamiques de l'équipement commercial de part et d'autre de la frontière (après une réflexion sur les dynamiques démographiques). Elle a également, et plus spécifiquement, aidé la Communauté d'Agglomération Pays Basque à mettre en œuvre sa Stratégie de Coopération Transfrontalière adoptée le 19 décembre 2019.

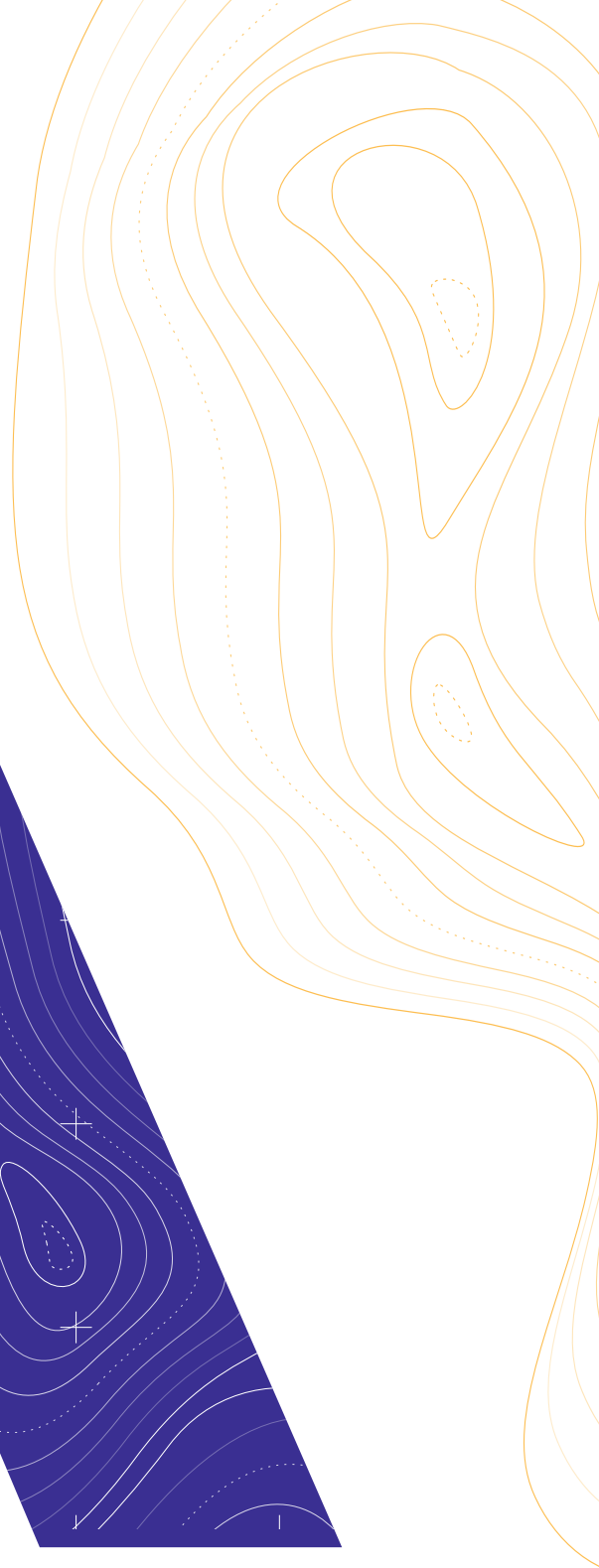
Dans le cadre du dialogue et des stratégies territoriales, l'AUDAP a travaillé à l'échelle régionale dans la mise en œuvre du SRADDET et de la stratégie foncière régionale en facilitant le dialogue avec les porteurs de projets. L'AUDAP a pu également aider au dialogue territorial au sein du Pôle Métropolitain du Pays de Béarn en favorisant les réflexions et les échanges autour de la question de la mobilité et du fonctionnement territorial. De manière presque symétrique au sein d'une intercommunalité XXL, l'AUDAP, missionnée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, a permis de faire émerger des réflexions voire des sites de projet dans le cadre des projets de Pôles Territoriaux. Enfin, l'Agence a accompagné les syndicats de mobilité dans des



Photo © Balloide

réflexions autour d'enquêtes visant à mieux appréhender les interrelations entre les territoires du Grand Sud-Aquitain.

Dans le cadre des projets de territoire et de planification, l'AUDAP a contribué aux démarches de projets intercommunaux, comme le SCoT du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau ou comme les PLUi des Luys-en-Béarn, de Nord-Est-Béarn ou les PLUi du Pays Basque intérieur. L'AUDAP a également contribué à des démarches supra-intercommunales dont l'évaluation du SCoT du Grand Pau et l'élaboration du SCoT Pays Basque et Seignanx. L'animation des ateliers et des séminaires en mode design y ont favorisé le dialogue et l'implication des techniciens et des élus pour permettre la co-construction des démarches, vecteur de réussite des projets.



# AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :  
*Faire ensemble, dialoguer*



ZOOM SUR ...

## LA STRATÉGIE DE COOPÉRA- TION TRANS- FRONTALIÈRE

► #coopération #transfrontalier #CAPB

La Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB) a élaboré, avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées et la Mission Opérationnelle Transfrontalière, une Stratégie de Coopération Transfrontalière pour les 10 prochaines années. Co-construite et partagée, la CAPB s'est inspirée des « Schémas » de coopération définis par la loi NoTRE, avec l'ambition de se positionner pleinement dans la nouvelle programmation des fonds européens 2021-2027.

Parallèlement, la CAPB a souhaité que l'AUDAP identifie les acteurs institutionnels compétents et les domaines d'intervention qui pourraient être considérés par la Communauté d'agglomération. L'Agence a identifié en 2020 les acteurs institutionnels côté français et a commencé à repérer les champs d'actions possibles. Ce travail se poursuit en 2021 par l'identification des acteurs espagnols et la priorisation de champs d'intervention à investiguer pour définir des actions transfrontalières.

Enfin, dans l'objectif de mieux partager la connaissance des dynamiques à l'œuvre sur ce vaste territoire transfrontalier,

d'objectiver les problématiques ou encore d'éclairer les enjeux (comme a pu le faire dernièrement le projet [DataPass\\*](#)), la Stratégie de Coopération Transfrontalière ambitionne la mise en place d'un observatoire transfrontalier partenarial. Il devra ainsi participer à la construction de représentations communes et servir d'outil pour la définition de projets mais aussi de sensibilisation des habitants et des acteurs. En 2020, les travaux ont porté sur la connaissance de l'armature commerciale transfrontalière Euskadi/Pays Basque avec un élargissement des analyses à l'échelle du département de Pyrénées-Atlantiques. Un complément du périmètre (Euskadi/Gipuzkoa, Navarre, Aragon, territoires français) est prévu en 2021. Par ailleurs, afin de démultiplier les capacités et d'orienter l'observation territoriale, les partenaires ont également mis en place en 2020 un dispositif de travail visant à déposer un projet POCTEFA à la programmation européenne 2021-2027.

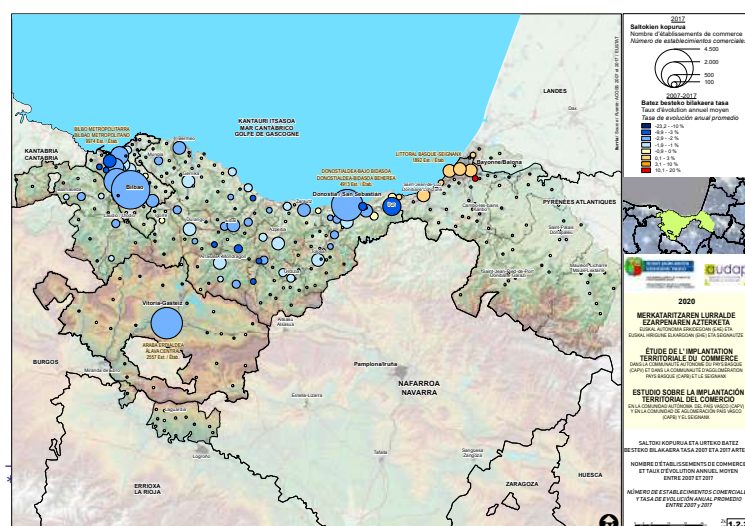




Photo @ Audap

# PLAN DE MOBILITÉ BÉARN

► #mobilité #PMPB

L'année 2020 a été celle de la construction du projet de mobilité à l'échelle du Béarn.

Des ateliers ont porté sur les besoins et problématiques identifiés par les membres : intermodalité, desserte des habitants des zones rurales et de montagne, développement du vélo, des espaces publics mieux partagés entre les modes. Les contributions des EPCI qui composent le Pôle Métropolitain Pays de Béarn (PMPB) a permis de rédiger un Livre Blanc, qui devra être complété en 2021.

En point de mire : l'accompagnement à la décision sur la prise de compétence mobilité. La LOM (loi d'orientation des mobilités) a en effet donné la possibilité aux communautés de communes de prendre la compétence mobilité. Les EPCI avaient besoin d'éléments pour prendre la décision la mieux adaptée à leur territoire.



## CONCRÈTEMENT, LE LIVRE BLANC PROPOSE TROIS AMBITIONS ... :

- Renforcer les échanges entre les polarités à l'échelle du Béarn.
- Rééquilibrer les usages pour les déplacements de proximité au sein des polarités.
- Organiser la mobilité au sein des bassins de vie.



## ... ET TROIS CLÉS DE RÉUSSITE :

- Sensibiliser et accompagner les publics pour les faire adhérer au projet.
- Collaborer pour développer et articuler les solutions de mobilité.
- Connaître les besoins pour adapter les services.

Au dernier trimestre, les élus ont pu être informés sur la faisabilité technique et financière grâce à une étude d'un bureau d'études, qui s'est appuyée sur les travaux de l'Audap.



Photo @ Balloide

# EN DAVAN !

► #projetdeterritoire #SCoT #CCHB

Suite à l'élaboration du Projet de Territoire *En Davan !* en 2019, l'année 2020 fut celle de sa validation politique, notamment lors de sa présentation en plénière en début d'année. *En Davan !* fut pour l'occasion restitué dans son intégralité, permettant aux élus de se positionner vis-à-vis de celui-ci et d'en partager toute la profondeur.

Dans un souci de capitalisation et de vulgarisation, une synthèse de 4 pages, complémentaire au Projet de Territoire fut réalisée, afin que les élus conservent l'essence du Projet notamment suite aux élections municipales du milieu d'année.

D'autres livrables suivirent, orientant la puissance politique vers l'élaboration du SCoT Haut-Béarn, imaginé pour donner de l'épaisseur au Projet de Territoire, en lui offrant une portée réglementaire et stratégique. Pour enclencher cette nouvelle mission d'élaboration du SCoT Haut-Béarn, une vidéo mettant en scène la Vice-Présidente à l'Urbanisme et à l'Aménagement de la CCHB, fut réalisée en fin d'année. Celle-ci avait pour but d'inviter les élus à se remémorer la démarche d'élaboration du SCoT Haut-Béarn, de les mobiliser lors d'ateliers de sensibilisation au Projet de Territoire *En Davan !* et de présentation à l'outil du SCoT. Ces ateliers furent imaginés en deux temps :

- 1<sup>er</sup> temps d'atelier permettant sur chaque axe d'En Davan ! d'échanger en pointant les plus-values pour la future démarche de SCoT, les manques et les attentes des élus ;
- 2<sup>nd</sup> temps de présentation de l'outil SCoT.

La tenue de ces ateliers aura lieu en début d'année 2021 et marquera le lancement de la mission d'élaboration du SCoT Haut-Béarn.







# AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :  
*Vivre ensemble*



## RETOUR 2020 SUR L'AXE

**Mieux connaître et prendre en compte les réalités d'usages est un axe fort du projet d'agence. Il émane avant tout d'un désir accru d'implication des citoyens dans les démarches de projet de territoire, d'aménagement, de mobilité... mais il invite également à une autre manière de planifier, plus proche des besoins, plus clairvoyante face aux bouleversements de nos modes de vie. Le covid amplifie cette nécessité de coller plus, mieux à ceux qui font la vie des espaces que l'ensemble des démarches de planification et de projet participent à façonner.**

Le rapprochement du champ de la santé dans le domaine de l'urbanisme n'a pas attendu la crise COVID pour amplifier les liens et collaborations entre les différents acteurs. A travers la marche comme pratique de mobilité, comme thématique de réflexion commune, on comprend mieux comment l'articulation des politiques publiques plus amples trouvent aussi une mise en œuvre concrète en bas de chez soi.

Marcher, pourquoi ? pas juste pour la santé, mais parce que l'on va pouvoir accéder à des offres de commerces et services, mieux adapter l'offre aux besoins, mieux répartir l'offre commerciale.

Covoiturer pourquoi ? parce que c'est plus économique que de voyager seul, plus éco responsable mais aussi parce que dans certains espaces du territoire, l'offre de transports collectif n'est pas soutenable. Il s'agit donc d'adapter, de considérer que la voiture particulière si elle est partagée peut alors être considérée comme un « minibus ».

Lorsque l'on évoque les parcours résidentiels, les difficultés à encadrer les dynamiques du marché immobilier, notamment sur les espaces littoraux sous pression, on ne peut décorréliser ses démarches de la nécessité de mieux articuler

la politique du logement à celle des déplacements, intégrer dans les réflexions les impacts de nos parcours résidentiels, et de nos parcours au quotidien pour accéder au travail, aux loisirs, à l'enseignement.

Cela nous invite à des démarches plus inclusives, à travailler plus finement les articulations pour retrouver le sens du projet. Car parfois la multiplication des politiques publiques et la déclinaison des documents cadre s'emboîte par obligation ou se décline par échelle mais reste souvent encore trop en mode « poupées russes » et insuffisamment en mode « choux romanesco » !

Un projet qui pourrait transformer la sobriété foncière en atout de développement des territoires, une politique de mobilité qui concourrait à renforcer l'attractivité des centralités et favoriser des vies locales moins motorisées...

Les besoins des partenaires de l'agence, traduits dans cet axe du programme illustrent cette évolution sensible d'une agence qui aide à la connaissance des usages et tente modestement de décrypter les changements de comportements.

**La mission mutualisée « la marche, tous piétons ! » est un beau révélateur des capacités d'un groupe à porter une interrogation commune, privilégier les rencontres et partager les expériences. Cela vaut également pour les territoires qui se sont saisis de ces réflexions préalables pour mener des actions concrètes chez eux. La Communauté de communes Lacq-Orthez qui expérimente la déclinaison des enseignements de deux années de travail collectif pourra faire remonter bénéfiques et limites des travaux collectifs préalables et ainsi nourrir les réflexions en cours ou à venir des territoires intéressés.**



Photo @ Damien Dufour

# AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :  
*Vivre ensemble*



ZOOM SUR ...

## OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS PRIVÉS DE BAYONNE - PAYS BASQUE - SUD LANDES

► #mutualisation #logement #loyer

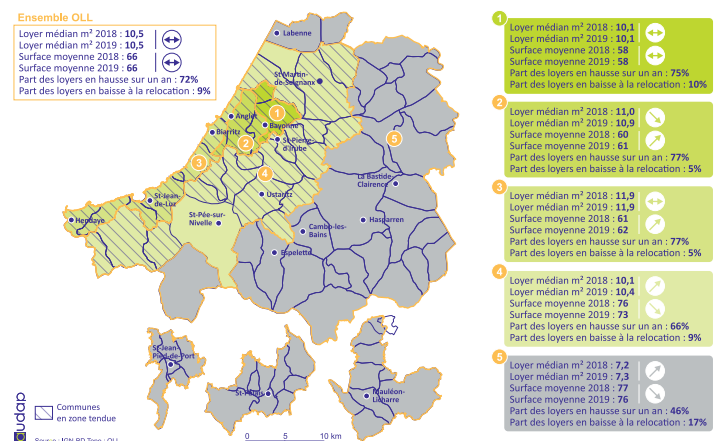
Au cœur d'un territoire de 84 communes, l'OLL Pays Basque Sud Landes permet d'aborder le fonctionnement du marché locatif privé depuis la collecte des données jusqu'à la valorisation des résultats.

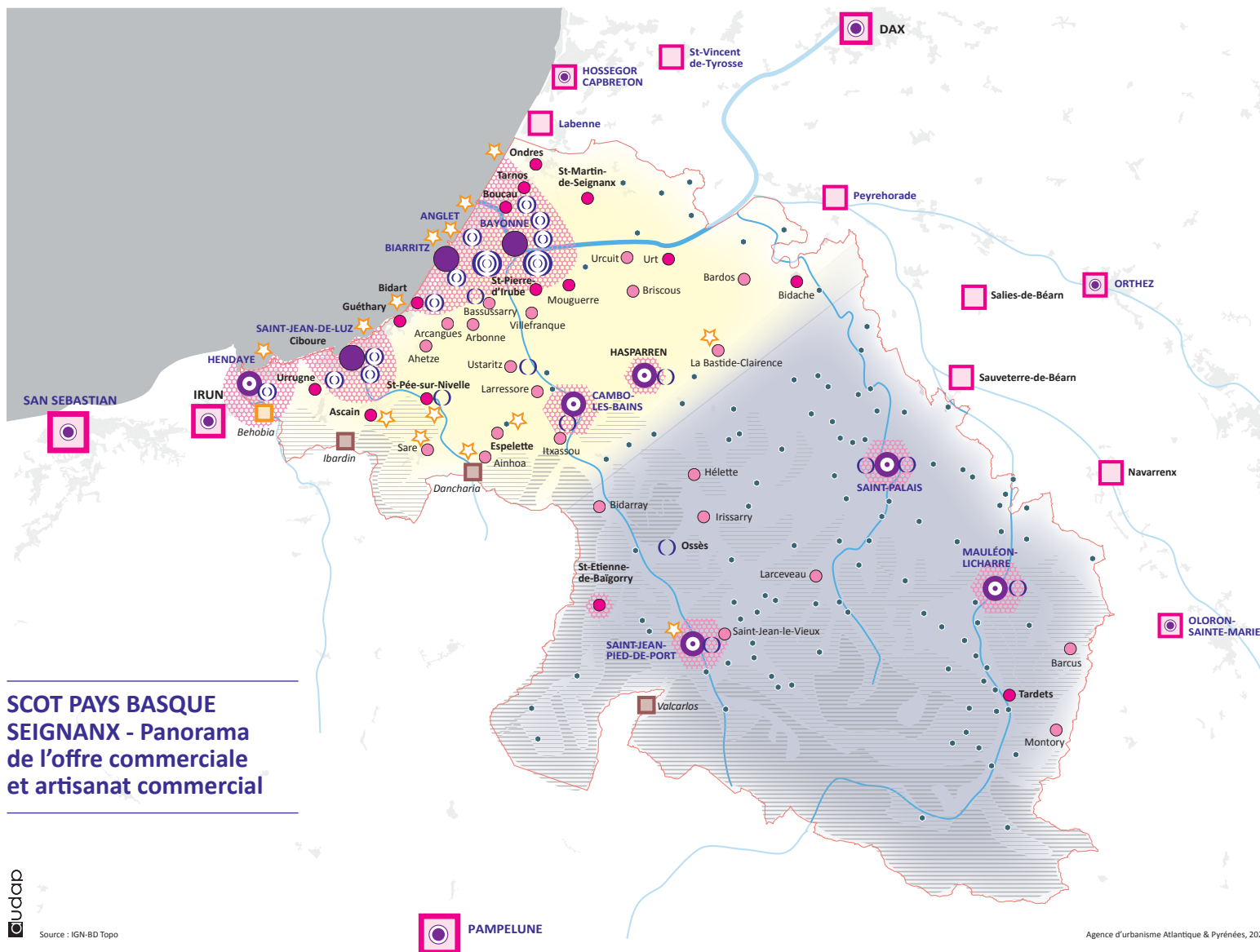
### L'ANNÉE 2020 S'INSCRIT AINSI AUTOUR DE 3 AXES DE TRAVAIL :

- La collecte des données de l'année en cours auprès des agences immobilières et d'une enquête téléphonique visant bailleurs et locataires. Ce travail mené chaque année depuis 2013 est essentiel car il permet de produire des résultats les plus fiables possibles, avec désormais 1 logement locatif capté sur 5 existants.

- La publication et la diffusion des résultats de l'année précédente : en décembre 2020 s'est tenue la rencontre annuelle de l'OLL. Cette rencontre a réuni services de l'État, intercommunalités (CA Pays Basque et CC Seignaux), professionnels de l'immobilier et acteurs locaux (CAF, ADIL) autour de la diffusion des résultats. Une thématique forte a été abordée autour de l'impact des plateformes web de location de courte durée (type airbnb) sur le marché locatif privé. L'ensemble de ces résultats a fait l'objet d'une large diffusion dans les médias.
- La démarche de demande d'agrément ministériel : tout au long de l'année 2020 l'AUDAP a préparé son dossier de demande d'agrément ministériel : changement des statuts de l'AUDAP, réflexion quant à la nouvelle gouvernance, consultation des acteurs associés. La démarche s'est matérialisée par le dépôt du dossier de demande en fin d'année 2020 et l'obtention de l'agrément ministériel le 15/03/2021.

### Carte de synthèse des évolutions 2018/2019





# URBANISME COMMERCIAL

► #urbanisme #commerce #SCoTPBS

Le travail de l'année 2020 s'inscrit dans la continuité de la réflexion engagée en 2019 qui portait sur la capitalisation des données nécessaires à la réalisation d'un état des lieux de l'offre commerciale sur le territoire du SCoT Pays Basque & Seignanx.

L'année 2020 a permis d'affiner les données statistiques avec les données recueillies dans le cadre du travail de terrain qui s'est accompagné de rencontres avec des acteurs politiques, techniques, des commerçants, des représentants d'unions commerciales ou d'associations de commerçants. Une démarche de co-construction d'un panorama de l'offre commerciale (aussi appelé armature commerciale) s'est ainsi mise en place avec les acteurs locaux.

En 2020, c'est l'espace de vie Iholdy/Garazi/Baïgorry qui a été étudié. Des fiches techniques composées d'indicateurs qui caractérisent les espaces marchands dans cet espace de vie ont été réalisées dans l'objectif d'alimenter ensuite le volet commercial des pièces réglementaires du SCoT Pays Basque & Seignanx. Enfin, à partir des témoignages recueillis sur le terrain, l'Audap a pu identifier des grandes tendances de pratiques d'achats et de modes de consommation dans l'espace de vie Iholdy/Garazi/Baïgorry.

En 2021, l'Audap poursuivra ce travail avec la même méthode sur une autre partie du territoire.

# SCHÉMAS DE COVOITURAGE ET D'AUTOPARTAGE

► #mobilité #SMPBA



## AXÉE AUTOUR DU COVOITURAGE, LA MISSION A CONSISTÉ À :

- Identifier les pratiques et les besoins, de la longue distance au besoin quotidien,
- Définir une typologie de points de mise en relation des covoitureurs, au-delà des seules “aires” ainsi que les aménagements associés (stationnement, lieu d’attente, desserte en transports en commun...),
- Localiser les secteurs à enjeux,
- Suggérer une priorisation d’intervention calée sur le Plan de mobilité de l’agglomération Pays basque.



## DANS LE DÉTAIL, LES TROIS TYPES DE POINTS DE MISE EN RELATION DES COVOITUREURS CORRESPONDENT À TROIS TYPES DE BESOINS :

- Rejoindre à pied ou à vélo un point à proximité du domicile ou l’on pourra être vu, attendre à l’abris et embarquer en sécurité. Chaque quartiers et villages pourraient être équipés d’un tel lieu pour effectuer des déplacements vers un club de sport par exemple,
- Rejoindre en voiture un point situé au croisement d’axes routiers et y stationner un véhicule. Les principaux nœuds de voirie pourraient en être dotés pour partager la route du travail par exemple,
- Enfin, aux interfaces entre les espaces dotés de transports en commun et les autoroutes, des points de desserte / prise en charge, pensé pour de la longue distance.

# LA MARCHÉ, TOUS PIÉTONS !

► #mutualisation #mobilité #marche

L’année 2020 a consisté à établir un catalogue d’actions favorisant la pratique de la marche dans les villes et les villages, en s’inspirant des marches d’étonnements réalisées en 2019 avec les habitants des 8 communes choisies (Anglet, Artigueloutan, Ispoure, Lescar, Nay, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Martin-de-Seignanx). Il s’inspire de bonnes pratiques développées ailleurs en France, en Europe et dans le monde. Il est divisé en 6 enjeux que sont le confort, la sécurité, la lisibilité, l’efficacité, l’intérêt et la légitimité.

Le séminaire “La marche : tous piétons ! | Comment (re) mettre le piéton au cœur de la vie des villes, des villages et des quartiers ?” qui a eu lieu à Hasparren le 29 septembre 2020 a permis de réunir les acteurs de la ville qui peuvent contribuer de près ou de loin à favoriser la pratique de la marche. Sur la base de la première version du catalogue, et grâce à des balades urbaines dans Hasparren, les participants ont apporté leurs contributions pour compléter le catalogue. Les Actes du séminaire complètent ce livrable par la compilation des interventions, de l’analyse des balades, des contributions lors des ateliers thématiques et par la conclusion des deux intervenants.



Illustration © Audap



Photo @ Audap

Séminaire "Tous piétons" - 29/09/2020

# AMBITION C

Adaptation, Transition :  
*Réduire nos empreintes écologiques*



## RETOUR 2020 SUR L'AXE

Mais quels liens entre la démarche d'Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques et le plan de déplacement urbain de la Communauté d'agglomération Pays Basque ?

Les stratégies de mobilité pourraient paraître légèrement décalées dans cet axe du projet d'agence tant il paraît plus aisé de faire dialoguer paysages, enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), ou encore adaptation des territoires au changement climatique.

Naturellement, on trouvera logique que d'agir sur les mobilités permette de réduire les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) et ainsi limiter nos empreintes humaines sur les territoires. C'est du reste une obligation réglementaire.

Mais si l'on prend un peu de recul, on pourra aussi reconnaître que le paysage est étroitement lié aux voies qui permettent de le traverser, de le contempler, d'accéder à des lieux d'intérêt... Du chemin de randonnée à l'autoroute A64, l'infrastructure de mobilité peut être à la fois support de découverte, de points de vue, et/ou un paysage en soi. Le développement linéaire de l'urbanisation le long des routes depuis plus de 30 ans est malheureusement un héritage qui fait paysage. On mesure alors mieux en quoi les choix d'une politique publique, en l'occurrence celle des mobilités, modèlent des usages et pratiques et participent ainsi à façonner une partie des paysages de notre territoire.

Par ailleurs, la volonté de mieux articuler offre de mobilité et stratégie de développement est une ambition forte du Plan de Déplacement Urbain (PDU). Et tout cela pour faire quoi ?

**Parce qu'en se déplaçant mieux, on peut agir sur la vie des territoires pour favoriser les lieux d'intensité d'usages**

**qui permettront peut-être à un commerce de capter une clientèle indispensable à l'équilibre économique de son activité. Parce qu'en se déplaçant mieux, on peut agir sur là où l'on souhaite développer une nouvelle offre résidentielle et favoriser une moindre artificialisation des sols. Parce que la sobriété vaut pour la consommation foncière, la consommation énergétique, la consommation des paysages.**







# AMBITION

Adaptation, Transition : Réduire nos empreintes écologiques



ZOOM SUR ...

# BENCHMARK D'OPÉRATIONS EXEMPLAIRES D'ADAPTATION AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

#changementclimatique #NouvelleAquitaine

L'adaptation au changement climatique est un défi majeur et qui concerne chaque acteur d'un territoire. C'est désormais l'une des priorités de la Région Nouvelle Aquitaine et de son COPTC (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat). Dans ce cadre, l'AUDAP a été missionnée en collaboration avec l'Aurba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine) pour réaliser un benchmark d'opérations exemplaires d'adaptation aux dérèglements climatiques.

L'année 2020 a permis l'identification de différentes opérations d'aménagement très concrètes réalisées dans les territoires de compétence des deux agences. C'est à travers des fiches synthétiques que l'AUDAP a pu valoriser le travail d'acteurs divers (associations, collectivités, département, entreprises privées, ...) qui mettent en œuvre des projets sur des espaces variés (littoraux, urbains, ruraux, ...) et qui participent de l'adaptation de leur territoire. Ces fiches sont publiées sur le site du COPTC et visent à établir des liens directs entre les porteurs de projets exemplaires et les acteurs qui seraient intéressés pour transposer l'une des opérations sur leur territoire.

Cette mission a été renouvelée en 2021, et la recherche d'exemples a été élargie au-delà des territoires de compétence de l'AUDAP et de l'A'urba.

**S'ADAPTER AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE**

**TERRE ET ESPACES AGRICOLES**

**ENJEUX CLIMATIQUES**  
Inondations et dégradation des sols agricoles

**STRUCTURE PRIORITAIRE**  
COC Nord Est Béarn (64)

**PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL, EN ZONE INONDABLE, POUR RÉDUIRE L'ÉROSION EN ESPACE RURAL**

Tarifine fortement marquée par d'importantes inondations engendrant des dégâts matériels et matériels conséquents, la Communauté de communes du Nord-Est Béarn (CCNEB) s'est engagée dans un projet d'adaptation et de résilience d'une haie brise-vent qui sera une parcelle inondable dans le cadre de la création d'une zone agricole.

**PROBLÈME**  
Inondations dévastatrices récurrentes et érosion de sols agricoles

Les terres agricoles de la commune de Sarremezan-Lien se situent sur un terrain peu favorable. Il s'agit de sols calcaires de Béarn, très sensibles aux pluies, à l'érosion et aux précipitations, entraînant la perte de la couche de fertilité et la dégradation de la qualité des sols. Cette situation, associée à un accroissement des précipitations de ces dernières années, provoque une dégradation de la qualité des sols et, à long terme, des phénomènes d'érosion qui se voient et touchent profondément les terres en partie dévastées et vulnérables, qui favorisent notamment, par la perte, le ruissellement.

La limitation de la sensibilité des sols à l'érosion hydrique est donc un enjeu prioritaire de ce territoire agricole.

**SOLUTION**  
Implantation d'une haie brise-vent et agroforetier pour éviter l'érosion afin de pérenniser l'activité agricole

La Communauté de communes du Nord-Est Béarn (CCNEB), suite à un travail de cartographie des zones inondables et d'identification des zones à risque, met en place, dès 2012, un projet d'adaptation sur une parcelle inondable (site) qui a pour but de limiter la création d'une zone agricole.

**BUDGET**  
2017 : 100 000 € pour l'achat et la pose de la haie  
2018 : 100 000 € pour la pose de la haie  
2019 : 100 000 € pour la pose de la haie  
2020 : 100 000 € pour la pose de la haie

**REPRODUCIBILITÉ**

**S'ADAPTER AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE**

**TERRE ET ESPACES LITTORAUX**

**ENJEUX CLIMATIQUES**  
Erosion et recul de trait de côte

**STRUCTURE PRIORITAIRE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques

**PROJET**  
Face à l'érosion et à l'artificialisation accrues de la plage d'été de Biarritz, dans le Pays Basque, le Département des Pyrénées-Atlantiques, propriétaire, a mis en place un plan de restauration de cet Espace Naturel Sensible (ENS).

Le plan permet de faire profiter les différents usages liés à la plage, tout en veillant à la préservation de la richesse naturelle et paysagère du site. Cette opération a bénéficié de l'expertise de nombreux partenaires.

**PROBLÈME**  
Artificialisation d'un site naturel couplée au recul important du trait de côte avec érosion de la plage

Le site naturel d'été de Biarritz a été progressivement artificialisé. Dès les années 1950, un projet de lotissement est envisagé. Malgré son abandon, la site a été fortement artificialisé : rochers défilés, surélévation pour un camping, modification de la topographie (talus) et de l'hydrologie (construction d'un réseau). Ces aménagements ont entraîné une dégradation de la qualité du site, perte de sécurité, et accentué la dégradation de la qualité du trait de côte.

De plus, des aménagements artificiels ont renforcé les phénomènes d'érosion et de recul de trait de côte. En effet, les rochers défilés ont favorisé l'érosion des rochers couplés aux glissements de terrain qui ont entraîné la fermeture au public d'une partie du site.

**SOLUTION**  
Restauration garantissant aussi l'accès au public

Le Département des Pyrénées-Atlantiques devait progressivement restaurer ce site ENS à partir de 2014. En 2020, il décide de restaurer la plage d'été de Biarritz dans le but de préserver le site et de garantir l'accès au public. Cette opération a bénéficié de l'expertise de nombreux partenaires.

**BUDGET**  
1 500 000 € pour la restauration de la plage

**REPRODUCIBILITÉ**

**S'ADAPTER AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE**

**TERRE ET ESPACES URBAINS**

**ENJEUX CLIMATIQUES**  
Surfaces urbaines inondables

**STRUCTURE PRIORITAIRE**  
Communes d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées

**PROJET**  
Le parking paysager fait partie d'une opération d'ensemble dans le projet Mieux de Gave de la commune d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Cette opération a été initiée dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et aux franges d'une zone Natura 2000, cet aménagement participe à des objectifs d'adaptation au changement climatique par la végétalisation de l'espace public et contribue à la fois à la protection des zones d'habitat et à la création d'un patrimoine paysager propice à la réalisation de projets citoyens et de la biodiversité.

Le site classé Natura 2000 est de 25 ha pour une zone, mais pour celui-ci le ratio est de 60 m² / 20 pour la surface et 15 pour les plantations et les surfaces d'absorption des eaux de ruissellement.

**PROBLÈME**  
Site inondable dégradé entre ville et Gave

L'inondation de parking fait partie d'une opération d'ensemble dans le projet Mieux de Gave de la commune d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Cette opération a été initiée dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et aux franges d'une zone Natura 2000, cet aménagement participe à des objectifs d'adaptation au changement climatique par la végétalisation de l'espace public et contribue à la fois à la protection des zones d'habitat et à la création d'un patrimoine paysager propice à la réalisation de projets citoyens et de la biodiversité.

Le site classé Natura 2000 est de 25 ha pour une zone, mais pour celui-ci le ratio est de 60 m² / 20 pour la surface et 15 pour les plantations et les surfaces d'absorption des eaux de ruissellement.

**SOLUTION**  
Mise en œuvre du parking paysager

Le parking paysager fait partie d'une opération d'ensemble dans le projet Mieux de Gave de la commune d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Cette opération a été initiée dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et aux franges d'une zone Natura 2000, cet aménagement participe à des objectifs d'adaptation au changement climatique par la végétalisation de l'espace public et contribue à la fois à la protection des zones d'habitat et à la création d'un patrimoine paysager propice à la réalisation de projets citoyens et de la biodiversité.

**BUDGET**  
2017 : 100 000 € pour l'achat et la pose de la haie  
2018 : 100 000 € pour la pose de la haie  
2019 : 100 000 € pour la pose de la haie  
2020 : 100 000 € pour la pose de la haie

**REPRODUCIBILITÉ**



Photo © Audap



## ATLAS PAYSAGE

► #paysage #territoire #cd64

Le paysage est un élément clef à prendre en compte dans les projets d'aménagement, les documents d'urbanisme, et les plans-programmes à toutes les échelles.

Les atlas des paysages sont une source de connaissance permettant de porter un diagnostic sur des traits essentiels de notre territoire. Ils identifient, caractérisent et qualifient les éléments qui font paysage.

Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, une actualisation et numérisation de l'atlas des paysages réalisé en 2001 s'imposait. Co-financée par l'État et la Région Nouvelle Aquitaine, cette démarche volontairement collaborative, portée par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques est accompagnée par un paysagiste mandataire depuis 2019. Elle se poursuit sur trois ans.

L'AUDAP intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle appuie la construction des contenus et l'animation des séances, et participe à l'articulation avec les territoires et leurs démarches de projet. Elle propose des contenus utiles au travail du prestataire à travers la production et la valorisation d'informations diversifiées (Données SIG, Cartographies, enregistrements sonores, photographies etc.).

A noter que la crise sanitaire a particulièrement bousculé le cœur de la méthode, appuyé sur des ateliers mobiles en groupe. En 2021, le travail d'accompagnement sera poursuivi en donnant notamment une place plus importante à la compréhension des paysages et des enjeux de leur évolution.

## PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

► #mobilité #SMPBA

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) Pays Basque-Adour, démarche inédite à l'échelle du territoire, propose une vision globale des mobilités alliant réduction du trafic automobile, usage renforcé des transports en commun, de la marche et du vélo. Il a été arrêté le 6 février 2020. Jusqu'à cette date, l'Agence a participé à la rédaction des pièces du dossier. Les mois suivants, le travail a porté prioritairement sur la préparation de l'observatoire et les premières réponses aux avis sur le document.

|||||||

### L'OBSERVATOIRE EST CONSTRUIT AUTOUR DU PLAN D'ACTIONS ET COMPTE :

- Des indicateurs de mesures, qui traduisent l'action du Syndicat des mobilités.
- Des indicateurs d'actions, qui expriment l'effet de ces actions.
- Des indicateurs d'ambitions, sélection des indicateurs d'actions les plus significatifs, pouvant faire l'objet d'une communication régulière.

# SOBRIÉTÉ ET NEUTRALITÉ FONCIÈRE

► #mutualisation #artificialisation #foncier #ZAN

Depuis la publication de la circulaire gouvernementale à l'été 2019 demandant aux préfets de porter attention à l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette- ZAN » projeté à 2050 dans le cadre du Plan de Biodiversité national, nombre de membres de l'AUDAP, dont l'État, ont souhaité que ce sujet fasse l'objet d'une réflexion mutualisée. L'Agence s'est ainsi engagée dans un travail collectif d'appréhension du sujet, privilégiant la notion de « Sobriété & Neutralité foncière » à celle du ZAN.

L'animation s'est faite à l'appui d'un CO-TECH, composé des membres investis sur le sujet dans le cadre du programme partenarial d'activités de l'AUDAP : État, Région Nouvelle Aquitaine, Communauté d'Agglomération du Pays Basque et Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées, Communauté de Communes du Haut Béarn, Communauté de Communes des Luys en Béarn, Syndicat Mixte du SCoT du Grand Pau et Syndicat Mixte du SCoT du Pays Basque et Seignanx. Ce COTECH s'est élargi selon les sujets traités (autres membres, acteurs du territoire impliqués sur le sujet : EPFL, agence de l'Eau, bailleurs sociaux ...).

Vis-à-vis de l'objectif central, il a s'agit en 2020 de poser des 1<sup>ers</sup> jalons en partageant :

- Le cadre commun pour mener à bien la mission et la façon d'y répondre collectivement,

- Les objectifs (du ZAN), dans une perspective à long terme et à des temporalités différenciées,
- Des définitions communes, qui sont autant de pistes de travail / leviers de mise en application,
- Les limites, problématiques soulevées, éléments utiles à l'identification des capacités à pouvoir agir et en creux, à identifier les besoins à développer par ailleurs,
- Un état des lieux des dynamiques locales observées de manière globale et territorialisée, et ce pour mieux mettre en perspective les spécificités territoriales face à un objectif national.

Dans un premier temps, lors d'un webinaire, les bases d'une définition « plastique » ont été posées, en ce sens qu'elle doit s'adapter à son contexte (échelle de réflexion, dynamiques socio-économiques, services écosystémiques rendus, capacité d'évolution des espaces urbains, etc.) et renvoyer à une forme de désirabilité (pour les habitants, les élus, les acteurs du territoire, etc.).

Fort de ces éléments, un second temps a été organisé in situ avec les acteurs locaux (SEPA, EPFL, COL, etc.) à Sauverre-de-Béarn le 09 octobre 2020. Au-delà de l'appréhension du site, de son contexte et des opérations portées, un travail en atelier a été mené autour de la question « Et si c'était à refaire avec plus de sobriété & neutralité foncière ? ».



Photo © Ludovic Réau / Audap



Photo © Jacques Le Roux / Audap

Les éléments abordés, retenus tout au long de l'année seront formalisés sous la forme d'un livrable synthétique, faisant office d'une définition partagée. Il sera un témoignage du travail réalisé et servira de socle à la poursuite de la réflexion.

Le travail réalisé, à l'appui du livrable, pourra faire l'objet d'une présentation à destination des élus, avec la participation d'autres acteurs et de témoins.

# AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,  
innovation :  
*co-construire le futur des territoires*



## RETOUR 2020 SUR L'AXE

**Les polarités quelles que soient leurs natures sont les points vitaux de nos territoires. Les renforcer et les conforter est donc essentiel. Des projets urbains pour les quartiers, aux démarches intégrées entre habitat, économie et commerce pour les villes et les villages, en passant par la prise en compte des connexions physiques et numériques, tels sont les enjeux de régénération, de redynamisation et d'innovation de nos territoires.**

En 2020, les missions de l'AUDAP ont cherché à partager une lecture des processus et des dynamiques, de revitalisation en particulier. Ainsi, l'Agence a engagé une lecture partagée de la vitalité relative des territoires et des polarités, qu'elle a complété par des réflexions collectives sur la convergence des politiques publiques notamment en matière de revitalisation. L'Agence participe également depuis plusieurs années à des dispositifs d'observation de l'immobilier d'entreprises, des tableaux de bord de l'économie et de l'emploi ainsi que de suivi des dynamiques commerciales dans l'objectif d'aider à la décision en matière de renforcement des centralités économiques et commerciales. En 2020, plus spécifiquement, l'AUDAP a participé à l'évaluation du FISAC dans le cadre de l'Opération Collective en milieu urbain du centre-ville de Pau, et au diagnostic de l'Opération de Revitalisation de Territoire de la Communauté de communes de Nord Est Béarn.

En 2020, l'AUDAP avec ses partenaires a essayé de répondre à la question : comment requalifier nos centralités historiques, près d'une gare, dans un village du Pays Basque ou au cœur du centre-ville de Pau ? Comment associer les acteurs pour créer des synergies ? Comment associer plus largement les habitants à la conception des espaces ? Sur quels référentiels peut-on travailler ? Pour y répondre, l'AUDAP a élaboré un Plan guide des espaces publics du centre-ville de Pau pour le compte de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, des orientations d'aménagement sur des sites de projet dans le cadre des PLUi (Pôle Territorial

Côte Basque Adour et PLUi Sud de la Communauté de communes des Luys en Béarn) ou du Park System de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, dans les villages (FENICS pour le compte du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques), au cœur des espaces économiques (ZAE Ayguelongue pour la CC des Luys en Béarn) et autour des pôles d'échanges (CEF à Mouguerre). L'échelle de l'espace public comme levier de redynamisation y occupe une place centrale. Des formes de construction de projet plus collective y sont expérimentées. Toutes les mobilités et leur articulation avec l'urbanisme sont également au cœur de la co-construction du futur de nos territoires.





# AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,  
innovation :  
*co-construire le futur des territoires*



ZOOM SUR ...

## OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

► #projetdeterritoire #économie #pvd #CCNEB

Créée par la loi Elan du 23 novembre 2018, l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter contre la dévitalisation des centres-bourgs et des centres-villes. La Communauté de communes de Nord Est Béarn (CCNEB) a souhaité que l'AUDAP l'accompagne dans cette démarche.

L'Agence a ainsi travaillé à des outils permettant à la collectivité de faire émerger les enjeux de revitalisation. Le premier est une lecture du territoire tant interne (à travers ses différents niveaux de polarité ainsi que le fonctionnement de ces dernières) qu'externe (en lien avec les territoires voisins et leurs polarités). Le second outil est une matrice AFOM qui a été élaborée pour chacune des 6 polarités identifiées sur le territoire à partir de données froides (données

INSEE, DVF, ...). Elles ont permis aux techniciens de la CCNEB d'échanger avec les communes sur les points de diagnostic établis afin de les objectiver et de mieux préciser les enjeux de revitalisation.

Ce travail a permis à la collectivité de mieux candidater au dispositif Petite Ville de Demain dont Morlaàs, Lembeye et Pontacq sont lauréates.



Photo © Jacques Le Roux / Audap





# PARK SYSTEM

► #armature #parc #jardin #CAPBP

La richesse, la diversité et la densité de parcs, jardins, promenades, coulées vertes de la ville de Pau offrent la faculté rare de constituer progressivement un système continu de promenades plantées et de lieux de nature qui tramera la ville, inspiré du concept nord-américain de « Park System ».

La démarche consiste à identifier, rendre continue et valoriser une armature verte et douce, déjà grandement existante sans être perçue comme un tout, afin de répondre à plusieurs enjeux locaux et sociétaux (santé physique et mentale des habitants, fréquentation de la nature ordinaire...).

Le Park System croise cependant bien d'autres thématiques (mobilité douce, neutralité carbone, biodiversité ordinaire, sport, accessibilité, inclusion sociale, urbanisation, cycle de l'eau...).

L'objectif est de rendre tangible à court terme le Park System en fixant des priorités d'intervention réalistes et de faire de cette trame verte urbaine une démarche transversale d'amélioration continue de l'espace urbain palois. La mission vise à mettre en partage les démarches de chacun pour assier la philosophie, reconnaître collectivement « l'armature primaire » du Park System, et partager des manières de faire « types de lieu et types de lien », en Identifiant les besoins de chacun, et les niveaux d'intervention possible.

L'année 2020 livre le diagnostic et la stratégie visée (vision souhaitée à long terme). L'année 2021 permettra d'aborder concrètement les mises en œuvre possible : choix géographiques/priorisation de lieux au regard des programmations de chacun, principes et références, choix d'aménagement du plus léger au plus « coûteux », vocabulaire « Park System ».

## Park System palois : du concept à la mise en œuvre



Illustration @ Audap

# ZAE AYGUELONGUE

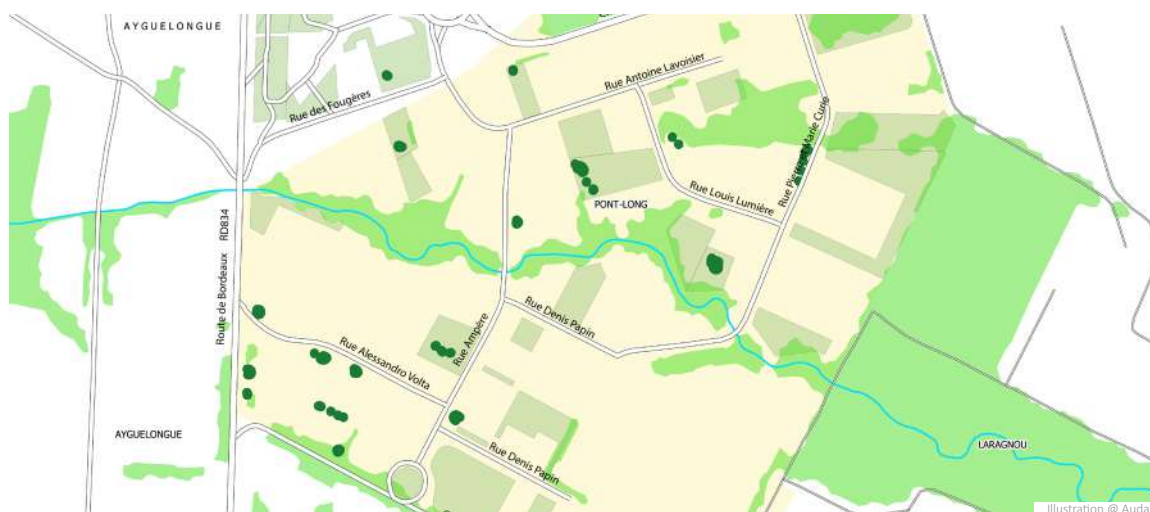
► #économie #ZAE #cadredevie #bienêtre #CCLB

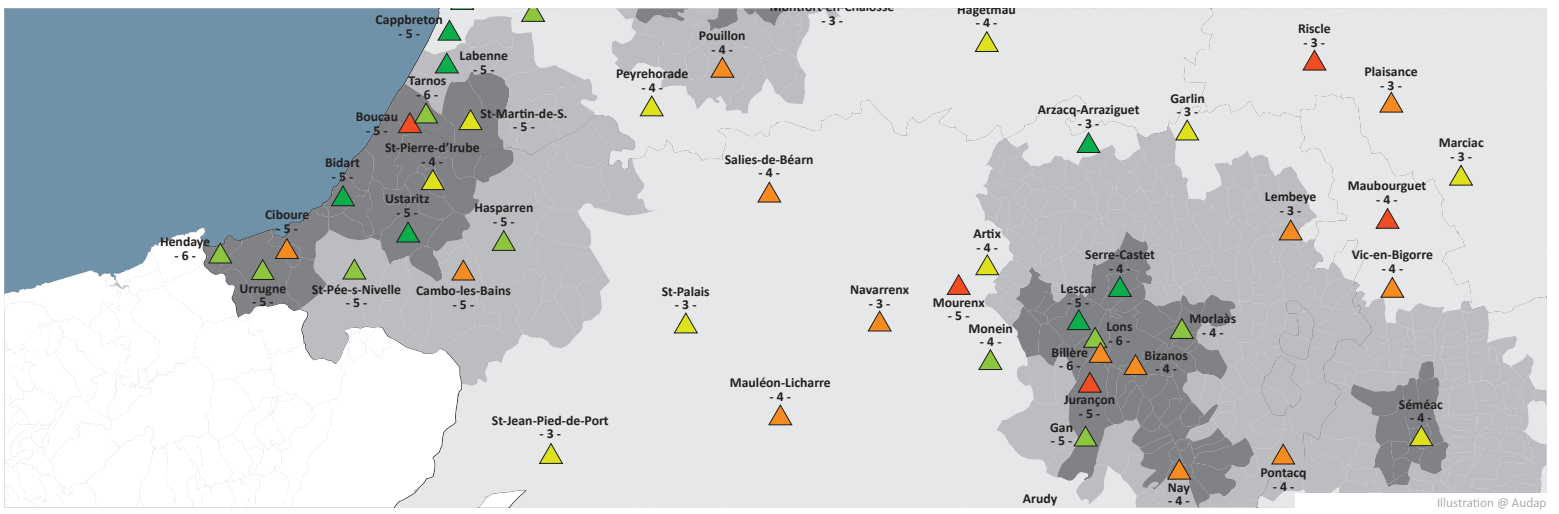
Le sujet des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intéresse tous les territoires et s'articule avec de nombreuses démarches accompagnées par l'Agence. La perspective du Zéro Artificialisation Nette entre particulièrement en résonance avec la nécessité de porter une meilleure attention aux espaces économiques. Le bien être aussi : pouvoir déjeuner sur l'herbe dans une ZAE, circuler en toute sécurité, considérer les espaces économiques comme des lieux de vie au quotidien et des paysages urbains requiert une attention, jusque-là peu portée.

La mission a pour objectif d'accompagner les réflexions autour des enjeux de modernisation des espaces économiques de la Communauté de communes des Luys en Béarn (CCLB), en lien avec les orientations du SCoT et des PLUi. Adapter les Zones d'activités existantes est une manière d'optimiser les espaces actuels mais aussi de questionner les projets en vue de renouvellements futurs.

La méthode propose de tester des hypothèses de valorisation en se concentrant sur la Zone d'Activités d'Ayguelongue. Ce travail doit notamment permettre de déployer une stratégie de requalification des espaces publics en lien avec les contraintes, les besoins, et la variété des usages actuels et potentiels.

La marche insitu pour partager le diagnostic technique et sensible avec les usagers de cet espace (entreprises, Lycée agricole...) est reportée en 2021. Le sujet reste d'intérêt pour la collectivité qui souhaite poursuivre la démarche et aboutir à un plan d'actions pour améliorer le cadre de vie des usagers tout en optimisant les possibilités de renouvellement urbain de cet espace économique.





# INDICE DE VITALITÉ RELATIVE

► #mutualisation #économie #revitalisation

Initié en 2019, la mission "Revitalisation, (Re) Dynamisation, Adaptation" s'est dans un premier temps focalisé sur le premier enjeu : celui d'une lecture partagée. L'AUDAP a alors développé un outil à destination des partenaires, intitulé « indice de vitalité relative » (IVR). Par une méthodologie inspirée de l'AGAM, l'IVR est construit sur deux principes :

- La catégorisation des communes par population et milieu territorial.
- L'application d'indicateurs sur trois dimensions : Résilience, Attractivité, Dynamisme.

Les communes ont un positionnement dans leur catégorie qui détermine le niveau de vitalité du territoire par rapport à cette dernière. Cet indice permet donc une évaluation du niveau d'intervention à l'échelle de la commune, et plus largement, de cibler les actions à mener, et offre aux partenaires :

- Le dessin d'une armature territoriale.
- Une clé de compréhension des dynamiques à l'œuvre localement.
- Une comparaison nationale, permettant de tenir compte des dynamiques rencontrées par des territoires similaires.
- Une lecture pour cibler les politiques publiques à mettre en place. Cet outil a pu participer à la construction de plusieurs missions de l'agence, donc FENICS.

Le second temps de la mission est dédié à la mise en place d'un réseau d'acteur échangeant sur les dispositifs et expériences liée aux enjeux de revitalisation. Le second temps de la mission est dédié à la mise en place d'un réseau d'acteur échangeant sur les dispositifs et expériences liée aux enjeux de revitalisation.

# AMBITION E

Agence Forum :  
*Observatoire*



## RETOUR 2020 SUR L'AXE



### **AGENCE FORUM : ÉCHANGER, OBSERVER, METTRE EN DIALOGUE ET PARTAGER LA CONNAISSANCE**

**Offrir un lieu d'échanges et se positionner comme une « agence forum » est l'une des ambitions majeures du Contrat-Projet d'Agence 2020-2025.** Écouter, animer et partager les réflexions entre élus, professionnels et acteurs de l'aménagement, sont désormais priorités pour aider à faire naître et déployer des projets d'intérêt général et des politiques publiques. Aussi, pour apporter une connaissance précise de nos territoires d'intervention et des thématiques, l'AUDAP s'appuiera sur l'observatoire partenarial et identifiera les enjeux et les dynamiques, à travers la récolte et l'analyse de datas. L'Agence réalisera en parallèle des publications, enrichira son site Internet et organisera des conférences ou webinaires pour alimenter les réflexions et les travaux de l'Agence puis renseigner au mieux les décideurs et leurs services.



### **LES LAB'FORUM : NOUVEAUX ESPACES DE RÉFLEXIONS DES ACTEURS DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES**

Les Lab'Forum saison 2 pour des aménagements et un urbanisme plus sobres et plus respectueux de la ressource ! Après le bon accueil des « Lab'Forum des acteurs de la ville et des territoires » - de 2019 autour du thème Villes & santé - l'AUDAP a continué à mobiliser ses membres et les acteurs locaux en 2020 sur le sujet de la « contribution du BTP à l'économie circulaire ». Organisés à Bayonne entre plénière, présentations d'expériences locales et ateliers collaboratifs, puis à Pau en mode 100 % dématérialisé, ces Lab'Forum 2020 ont permis de réunir une cinquantaine d'acteurs de la ville et des territoires, de prendre connaissance d'expérimentations locales mais également de proposer et partager collectivement des pistes de progrès autour des projets de construction / déconstruction et de réemploi de matériaux et du lien urbanisme / économie circulaire à intégrer dans les politiques publiques.

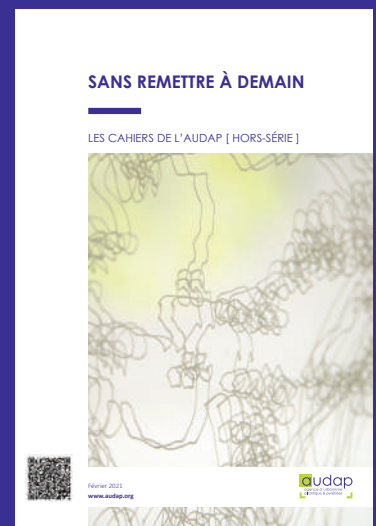


## LES PUBLICATIONS 2020

Publication phare de l'Agence, les Cahiers de l'Audap ont fait l'objet d'une édition spéciale de type « hors-série ». Ce numéro exceptionnel construit sur la base de regards croisés d'élus locaux, régionaux et nationaux (Jean-René ETCHEGARAY, Jean-Jacques LASSERRE, François BAYROU et Alain ROUSSET), et de spécialistes thématiques à forte notoriété nationale et internationale (Pierre MADEC, Jean VIARD, Joël DE ROSNAY, et Hervé LE TREUT). Organisés selon les 4 piliers du programme d'activités partenarial de l'Agence, ces cahiers de l'audap offrent une scène d'expression et d'échanges unique sur l'analyse des impacts et des enjeux de la pandémie de la COVID-19. Les tribunes de Denise SAINT-PE, Caroline CAYEUX, Jean ROTTNER, Alain LAMASSOURE ou encore Franck CAZENAVE viennent compléter les approches. Toutes et tous viennent, par leurs avis, leurs analyses voire leurs propositions, conforter le rôle présent et futur des territoires pour préparer l'avenir.

Par ailleurs, pour continuer à éclairer la connaissance de nos territoires et à jouer un rôle de sentinelle, l'AUDAP a produit et édité de nouveaux numéros issus des lignes de publication, Data Minute (les personnes âgées en collaboration avec l'ORS Nouvelle-Aquitaine ; et qui sont les élu.e.s municipaux au lendemain des élections de 2020) et In Situ qui a défriché quant à lui le lien santé et urbanisme intitulé "Promouvoir un urbanisme favorable à la santé". Également, pour mieux saisir les évolutions et les (re)positionnements qu'impliquent les lois ALUR et NOTRe ainsi que les ordonnances SCoT de 2020, l'AUDAP propose, à travers une série de 3 livrets (PLUi, SCoT et SRADDET), un regard vulgarisé sur ces démarches et leur croisement. Les deux premiers livrets ont été produit en 2020 et sont consacrées au SCoT et au PLUi.

Enfin, pour continuer à informer ses membres et partenaires, l'Inf'audap, lettre numérique qui informe des actualités de l'Agence, des nouvelles publications et des mises à jour du site internet, a connu 10 numéros en 2019 et a été diffusée à près de 2 500 abonnés (élus, collectivités territoriales, structures associées, etc.). Vous y trouvez également le repère du mois, la carte du mois et un agenda des événements locaux ou nationaux sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire.





# LAB'FORUM MÉTABOLISME ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE - ACTEURS DE LA VILLE

► [#mutualisation](#) [#labforum](#) [#economiecirculaire](#)  
[#dechetsinertes](#) [#btp](#)

L'AUDAP a poursuivi en 2020 ses travaux liés à l'économie circulaire et au métabolisme territorial. L'Agence a animé un comité partenarial impliquant les acteurs concernés par la gestion des déchets inertes du BTP à l'échelle du pôle Sud Aquitain avec l'objectif de partager actions, problématiques et enjeux. Un rapprochement a été opéré avec la Cellule Économique Régionale de la Construction Nouvelle-Aquitaine (CERC) et son observatoire ainsi qu'avec l'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC).

Au-delà de la seule problématique des déchets, l'Agence a mobilisé les acteurs de la ville et des territoires autour d'un "Lab'Forum" pour réfléchir collectivement à une gestion optimisée des ressources dans la construction, les projets

urbains, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Deux séances ont été organisées, à Bayonne en présentiel et en atelier visioconférence avec les acteurs béarnais. Une cinquantaine de structures et participants ont ainsi pu travailler à l'identification des problématiques, enjeux, freins et opportunités ainsi qu'à la définition d'actions possibles. Plusieurs exemples ont été présentés par les acteurs : Halle en bois de Billère (SEPA), chantiers de déconstruction/réemploi (IDRE, Compagnons Bâisseurs, PATXAMA, HSA...). De nombreuses pistes ont émergé : conception amont des projets, intégration dans les cahiers des charges, adaptation des documents d'urbanisme, mise en place d'appels à projets...

Parmi ces actions, l'une d'elle concerne la construction d'une « toile BTP » identifiant les principaux acteurs et filières, les flux et inter relations dans la perspective, entre autres, de travailler ensemble à la transition écologique. Outil d'animation, cette toile vise à poursuivre la mobilisation des acteurs de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme.

# BLOG'FORUM - ACTEURS DE LA VILLE

► #mutualisation #blog #plateformedechanges #acteurslocaux

En 2020, dans la droite ligne des ambitions formulées dans son Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, l'AUDAP a lancé son Blog'Forum !

Dans une logique collaborative, le Blog'Forum de l'AUDAP s'adresse à tous les acteurs de la ville et des territoires du sud aquitain. L'Agence envisage ce Blog comme une véritable plateforme d'échange pour offrir aux collectivités et aux acteurs locaux, à celles et ceux qui vivent intensément leurs projets, la possibilité de partager savoir-faire, actions et innovations.

En l'espace d'un an plus d'une dizaine d'acteurs locaux et spécialistes thématiques (Jean-Pierre JAMBES, Julie BOUSTINGORRY, Cornelia FINDEISEN, Franck D'AMICO, Olivier HIRI-GOYEN, Julien SIMON ou encore Didier VANONI) ont joué le jeu et proposent des « posts » de grandes qualités sur le changement climatique, la transition énergétique, l'environnement, les données publiques, le logement, la mobilité, la logistique urbaine, l'économie circulaire, les circuits courts ...

Une rubrique spécifique : « Carnets de Covid-19 » a même été créée en sollicitant les conférenciers intervenus dans nos précédents Cahiers de l'Audap pour qu'ils s'expriment selon leur spécialité (citons Jean-Claude DRIANT, Bruno DURAND, Guillaume SIMONET ...). Ces témoignages visent à apporter à nos territoires un éclairage à forte valeur ajoutée sur la pandémie, ses conséquences sur nos sociétés, ses enseignements, les opportunités qu'elle peut ouvrir.

L'appétence des auteurs pour ce type de projet et le nombre de visiteurs sur les pages (plus de 4 000 vues uniques, soit dans le top 5 des rubriques les plus visitées du site Internet de l'AUDAP en 2020) nous ont confortés dans l'idée de poursuivre l'expérimentation en 2021.

[audap.org/?Blog\\_Forum](http://audap.org/?Blog_Forum)



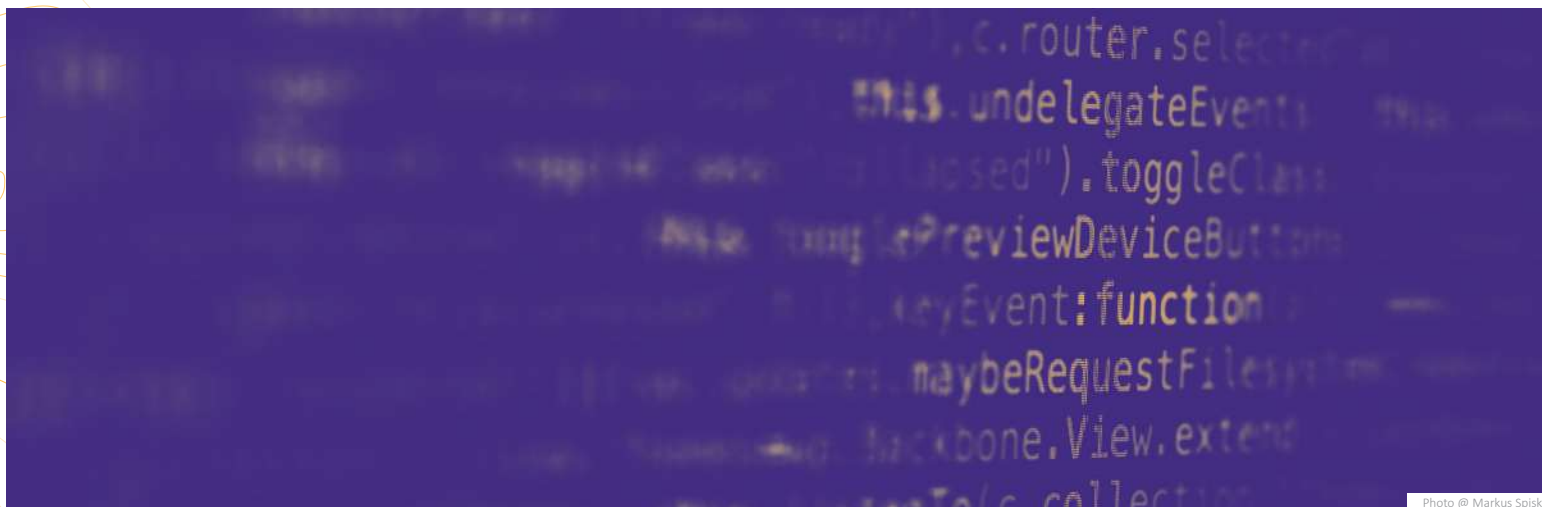


Photo @ Markus Spiske

# L'AUDAP REND LA DATA AGILE POUR SES MEMBRES

► #mutualisation #data #observation  
#connaissanceterritoriale

Nos territoires et nos organisations évoluent aujourd'hui dans un contexte où la donnée est en pleine mutation. Prendre « le virage numérique » est une trajectoire partagée par tous, mais le faire concrètement est complexe pour les organisations et doit être bien maîtrisé pour permettre l'innovation. L'enjeu n'est plus la propriété des données mais la maîtrise de l'analyse des données. Pour cela, il faut anticiper et savoir maîtriser les nouvelles compétences métiers que nécessite ce nouveau paradigme. Ce passage de la « donnée » à la « data » repose sur ce que nous appelons à l'AUDAP, « les trois dimensions de la data » :

- Le Big & le flux vs le stock : c'est la nécessité de connecter les bases et données pour démultiplier les interactions entre elles : il faut décloisonner les silos numériques... L'AUDAP se dote de moyens matériels et logiciels spécifiques : acquisition de serveurs applicatifs et de stockage puissants, déploiement de services web/de flux associés (développer les API) ou encore mise en œuvre d'un entrepôt de données qui regroupe l'ensemble de la connaissance data de l'AUDAP dans un même « lieu » numérique, pour mieux croiser, analyser, redistribuer...

- L'open et le déluge de nouvelles data : C'est la nécessité de prendre le contrôle : être actif dans la gouvernance de ses données, c'est aussi savoir se reposer sur l'automatisation, la connaissance et la qualification des données. C'est pour l'AUDAP la nécessité d'être en premier plan en matière de veille et de data mining, c'est aussi une montée en compétence de l'analyse de la donnée grâce aux nouvelles compétences métiers ou encore à l'activation de son réseau des acteurs de la ville et des territoires par exemple...
- Le bottom-up et la data collaborative : pour nous c'est la mise en œuvre d'une réflexion profonde dans les approches métiers autour des outils numériques en développant et en appliquant le principe de « wiki data ». La data n'est plus descendante, elle est multiforme mais également multi-source, co-construite par des internautes.

A l'AUDAP, le virage numérique est amorcé et il mobilise pour cela l'ensemble du panel des nouveaux métiers de la data : data mineurs, analystes data, analystes data spatial, développeur web, experts data, ...


Cette organisation nouvelle offre une ingénierie de la donnée augmentée : dans la recherche et la découverte de nouvelles sources, dans la facilité d'accès à la donnée, dans la robustesse des traitements et des analyses. Elle est une opportunité offerte aux Membres de l'Agence, d'être au rendez-vous des transformations en cours en matière de DATA-ingénierie.

Nous nous devons de répondre toujours mieux et de manière proactive aux mutations en cours et à venir de nos territoires. Cette évolution du traitement de la data est un travail au long cours qui se poursuivra en 2021 et 2022 dans une dimension collective avec l'ensemble des Membres de l'Agence. Membres de l'Agence.





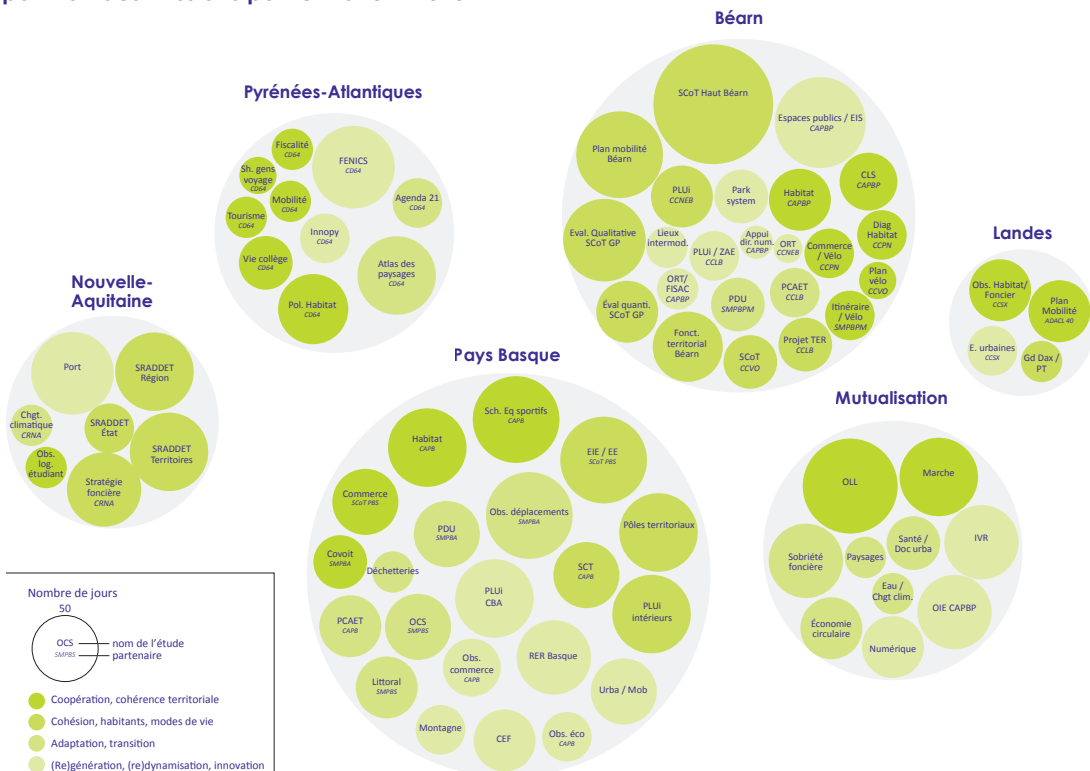
# NOS TRAVAUX & PUBLICATIONS EN CHIFFRES

1 2 3  
4 5 6 

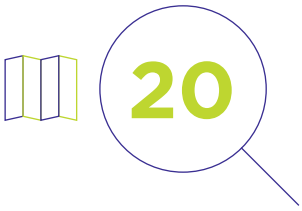
DES INTERVENTIONS ÉQUILIBRÉES SUR LE PÉRIMÈTRE AGENCE AVEC UNE MONTÉE EN CHARGE DANS LES LANDES

DES PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS AU CŒUR DE NOTRE COMMUNICATION POUR DÉFRICHER DES NOUVELLES THÉMATIQUES OU RENDRE COMPTE DE NOS TRAVAUX

Répartition des missions par territoire - 2020



Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2021

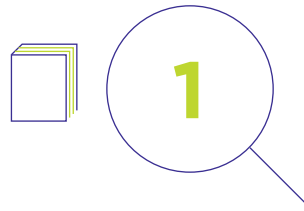


**20 ÉTUDES**, réparties dans **9 THÉMATIQUES** (Aménagement du territoire, Economie, Environnement-Paysage, Foncier, Habitat-Logement, Planification territoriale, Santé, Transports-Mobilité), ont été valorisées directement sous un format AUDAP ou en lien avec les chartes graphiques de nos membres. Toutes sont à retrouver dans notre rubrique études du site Internet de l'audap



**68 642 PAGES VUES** en 2020 sur le site Internet de l'AUDAP. Comparé à 2019, 2020 est une année marquée par une augmentation du nombre d'utilisateurs (+20 %). Même si on dénombre moins de pages vues sur l'année (-12 %), le nombre de sessions a quant à lui augmenté (+11 %). Les internautes ont ainsi été plus actifs, sur un nombre de pages plus restreint.

[audap.org](http://audap.org)

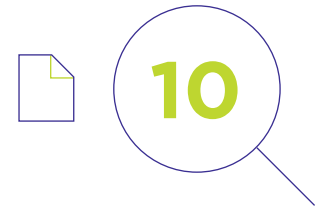


**1 CYCLE DES CAHIERS DE L'AUDAP** "Sans remettre à demain" sur l'analyse des impacts et des enjeux de la pandémie de la COVID-19 couplé à un webinaire innovant, construit sur le principe d'allocutions tenues par deux conférenciers de renom (le prospectiviste Joël De Rosnay, et le sociologue Jean Viard), d'un jeu de questions-réponses avec les internautes et d'un "pas de côté" réalisé par une personnalité du monde de la culture (l'artiste peintre et plasticien Franck Cazenave), a conclu le cycle. 80 internautes ont suivi le webinaire, près de 500 cahiers de l'audap ont été téléchargés depuis le site Internet de l'Agence et plus de 400 ont été diffusés à ce jour en version papier.

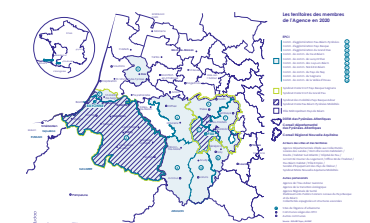
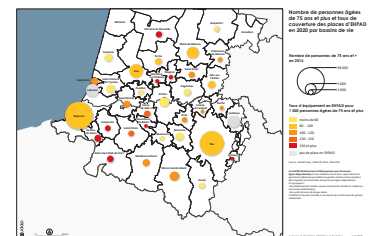
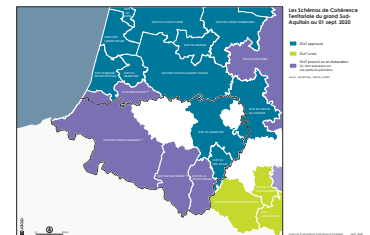


**6 PUBLICATIONS** estampillées AUDAP complètent les travaux 2020 de défrichages et décryptages :

- **DEUX NOUVEAUX NUMÉROS** *Data Minute* "Les personnes âgées" (Mai 2020) en collaboration avec l'ORS Nouvelle-Aquitaine et "Qui sont nos élu.e.s municipaux ?" (Septembre 2020) ;
- **UN IN SITU** qui décortique le lien Urbanisme & Santé comme un sujet d'avenir pour les territoires Sud-Aquitain "Promouvoir un urbanisme favorable à la santé" (Septembre 2020) ;
- **UNE NOTE** de l'observatoire sur "Les dynamiques démographiques dans les Pays de l'Adour sur 10 ans" (janvier 2020) ;
- et enfin l'AUDAP a proposé un regard vulgarisé sur les démarches PLUi et SCoT et leur croisement via deux 4 pages **"LE SCOT : UN PROJET STRATÉGIQUE PARTAGÉ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRITOIRE"** (Octobre 2020) et "Le PLUi : L'expression du projet communautaire en matière d'aménagement et d'urbanisme" (Décembre 2020).



**10 INF'AUDAP** ont été éditées. Elles ont généré notamment la réalisation de 15 articles d'actualités des missions sur le site de l'AUDAP et la mise en ligne de plus de 25 nouvelles cartes à l'échelle non plus du seul département des Pyrénées-Atlantiques mais à celle du grand Sud Aquitain pour prendre un peu plus de hauteur, mieux comprendre l'évolution des territoires et des pratiques de leurs habitants.





# NOS

## SERVICES

## EN LIGNE

- **Retrouvez plus d'informations** sur l'AUDAP ainsi que son actualité sur son site Internet :

[audap.org](http://audap.org)

- **Parcourez les données** de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes sur son site Web :

[observatoire-64.org](http://observatoire-64.org)

- **Inscrivez-vous à la newsletter** de l'AUDAP, l'INF'AUDAP, sur son site Internet ou directement via l'URL suivante :

[cutt.ly/infaudap](http://cutt.ly/infaudap)

- L'AUDAP est présente sur les **réseaux sociaux**, suivez-nous !

[twitter.com/audap\\_org](https://twitter.com/audap_org)

[fr.linkedin.com/company/audap](https://fr.linkedin.com/company/audap)

[cutt.ly/youtube-audap](http://cutt.ly/youtube-audap)

- Abonnez-vous au nouveau **service d'information et de veille**, le Panorama de presse "A La Une" et soyez au fait de l'actualité qui nourrit les réflexions et enjeux de l'AUDAP :

[colibris.link/panorama](http://colibris.link/panorama)

- La nouvelle **photothèque** 100 % en ligne constitue une base iconographique du territoire d'intervention de l'AUDAP, permettant aux équipes de nourrir les différentes études et publications de l'AUDAP. Elle est librement accessible sous licence Creative Commons (CC BY-NC 4.0) à l'adresse :

[phototheque.audap.org](http://phototheque.audap.org)



# 60

## LU DANS

## LA PRESSE

- **CEREMA.** « Aménager avec les arbres. Concevoir, choisir, entretenir et informer : Retour sur le séminaire du 16 décembre 2019 ». Cerema, 09 janvier 2020.

<http://www.cerema.fr/fr/actualites/amenager-arbres-concevoir-choisir-entretenir-informer-retour>

- **FAURE, Odile.** « Pyrénées-Atlantiques : mieux accueillir et insérer les gens du voyage ». SudOuest.fr, 18 février 2020.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pyrenees-atlantiques-mieux-accueillir-et-inserer-les-gens-du-voyage-2053116.php>

- **DUPRÉ, Jean-Pierre.** « Un jour de marché, ici, en 2050 ». SudOuest.fr, 29 février 2020.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/sauveterre-de-bearn/un-jour-de-marche-ici-en-2050-2037964.php>

- **SANCHETTE, Alain.** « La CCVO sur tous les fronts ». SudOuest.fr, 06 octobre 2020.

<https://www.sudouest.fr/2020/10/06/la-ccvo-sur-tous-les-fronts-7928441-4113.php>

- **HUGRON, Philippe.** « Agir en faveur des mobilités douces ». sudouest.fr, 14 octobre 2020.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/hasparren/agir-en-faveur-des-mobilites-douces-1708883.php>

- **AGUIRRE OLHAGARAY, Anaiz.** « Droit au logement : Etxalde soutenue par la Région ». 8 décembre 2020.

[https://www.mediabask.eus/fr/info\\_mbsk/20201209/droit-au-logement-etxalde-soutenue-par-la-region](https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20201209/droit-au-logement-etxalde-soutenue-par-la-region)

- **AGUIRRE OLHAGARAY, Anaiz.** « Quand le locatif saisonnier grignote le locatif à l'année ». 11 décembre 2020.

[https://www.mediabask.eus/fr/info\\_mbsk/20201218/quand-le-locatif-saisonnier-grignote-le-locatif-a-l-annee](https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20201218/quand-le-locatif-saisonnier-grignote-le-locatif-a-l-annee)

- **SABATHIÉ, Pierre.** « Immobilier au Pays basque : les loyers sont à la hausse ». 13 décembre 2020.

<https://www.sudouest.fr/economie/immobilier/immobilier-au-pays-basque-les-loyers-sont-a-la-hausse-1636367.php>

- **Communauté Pays Basque.** « Observatoire des Loyers : les 3 points clés au pays Basque ». 15 décembre 2020.

<https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/observatoire-des-loyers-les-3-points-cles-au-pays-basque>



## Un nouveau Format de Rapport d'activités 2020

Dans le cadre de son Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, l'AUDAP a fait le choix de renouveler la ligne éditoriale et graphique du Rapport d'activités, production incontournable d'une agence d'urbanisme. Pour ce faire, le rapport d'activités 2020 propose une publication en diptyque avec :

► **UN PREMIER LIVRET** comprenant des éléments pédagogiques de présentation de l'Agence, de son rôle, de sa vie associative et de son activité avec des « zoom » sur des travaux 2020 pour chaque ambition du programme partenarial d'activités.

► **UN DEUXIÈME LIVRET** comprenant l'ensemble des fiches projets classées par grandes ambitions du programme partenarial d'activités. Ce livret est séparé du premier afin de pouvoir le communiquer spécifiquement à nos membres.





AGENCE  
D'URBANISME  
ATLANTIQUE  
& PYRÉNÉES



**Agence de Bayonne**

Petite Caserne- 2 allée des Platanes  
BP 628 64106 Bayonne Cedex  
Tél. 05 59 46 50 10

**Agence de Pau**

4 rue Henri IV- Porte J  
64000 Pau  
Tél. 05 33 64 00 30



Les membres de droit de l'agence d'urbanisme atlantique & pyrénées

audap.org